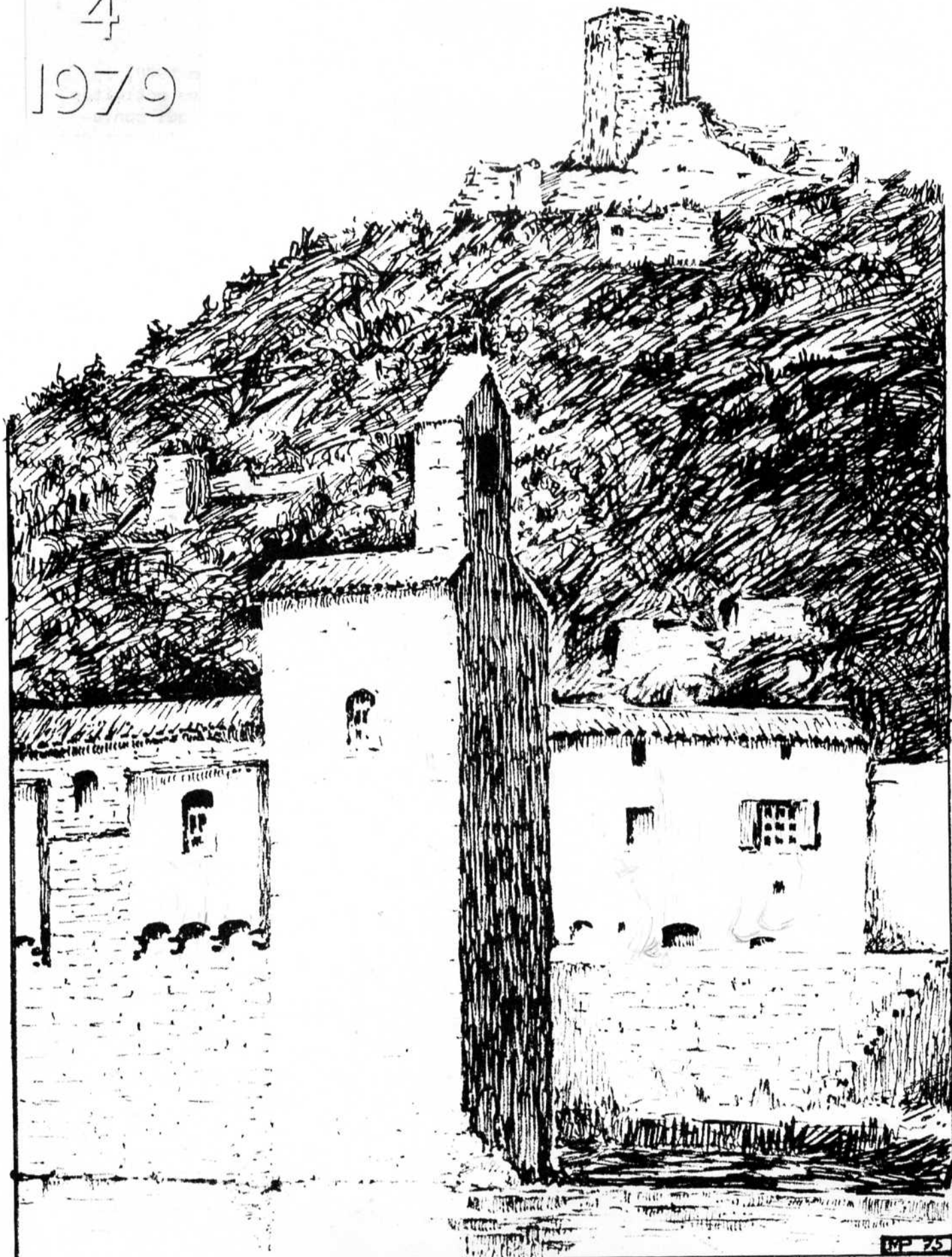


4

1979



PONTAIX : le Temple et le Château

Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ÉTUDES DROMOISES

Édité par l'Association
Universitaire d'Études Drômoises

IMP 75

4

1979

ETUDES DRÔMOISES

Revue trimestrielle n° 4 - 1979

Prix de ce n° 10 F

Prix de l'abonnement pour 1979 25 F

à régler à A.U.E.D. VALENCE - C.C.P. N° 5744-20 T LYON

Adresser la correspondance à Mr HERITIER, président de l'AUED - 79, avenue Château-Fleury - 26100 ROMANS
ou à Mlle BERNARD, secrétaire, 6, rue Ch. Péguy - 26000 VALENCE

S O M M A I R E

	Pages
Présentation de ce numéro	2
<u>LE ROYANS</u> -	
. Le cippe de St Laurent	H. DESAYE 3
. Le Dauphin Humbert II	P. MARTIN 4 à 11
et dessin de	E. BOISSIER
. Le canal de la Bourne - carte et photos	A.B. 12 à 16
. Les sables kaoliniques de la bordure ouest de Musan.	Y. THOMAS 17
. Une exploitation agricole à Rochechinard	J. WEISSMULLER 18 à 25
avec plans - graphiques et une photo	
. Une exploitation de la plaine iséroise proche du	J. MARION
Royans, avec plan et photos	et Mr FRANDON 26 à 33
. Histoire des industries depuis le début du	
18e siècle	A. BERNARD 34- 44
<u>LA VALLOIRE</u> - Une documentation complémentaire :	
=====	
A- Sur le réseau hydraulique et un projet	d'après
d'aménagement	Mlle GASC)
B- L'introduction des arbres fruitiers	P. MARTIN)
	45 à 48
<u>NOTES</u> - Les beaux sites du Royans	16
=====	
Un communiqué de Mlle REBILLARD	44
Un communiqué de Mme BOIS	48
Rectificatif sur Rochechinard en 1891	48
Compléments à l'article de Mr WEISSMULLER	49
Une bibliographie d'histoire et géographie locales	
La jeune société: Histoire et Archives drômoises	49

PRESENTATION DU BULLETIN 4 - 1979 /

Selon le désir exprimé par l'Assemblée générale en 1978, le Bureau de l'A.U.E.D. a centré, comme les années précédentes, nos activités sur un des pays drômois. Après l'histoire de Romans (le n° 1, qui contenait l'article de Mr SAUGER, a eu un très bon succès), nos articles ont été surtout consacrés au Royans, où a eu lieu la sortie du 20 Mai.

Malgré la perspective de la pluie, 78 personnes se trouvaient au départ de Romans, en deux cars, et il semble qu'elles aient pris un sincère intérêt à notre programme, qui a été à peu près tenu, sauf l'approche des ruines de Rochachinard et le col de Gaudissart, sites qu'il faudrait voir ou revoir (v. p. 16).

Mr COTTIN nous a très bien montré sa ferme, et les propriétaires des Gameaux, celle, toute différente, de Chatte, proche du Royans. Nous avons visité l'ensemble des stalles peintes dans l'église de St Jean, et l'Exposition du Bois, après la très utile halte-repas. Que Mr GUILLET soit chaudement remercié pour son accueil dans sa mairie, puis dans cette salle municipale où nous avons pu nous réchauffer et nous sécher. Mr HERITIER nous y a parlé de la préhistoire en Royans. Un très beau soleil, reparu l'après-midi, a illuminé la retombée du Vercors sur le Royans. Mr DESAYE, notre savant collègue, a brillamment commenté l'inscription latine du cippe de St Laurent, à l'entrée du cimetière.

Ce Bulletin rappelle ces sites variés. S'y ajoutent quelques pages sur la Valloire, étudiée en 1978, parce que deux occasions se présentaient de compléter notre documentation sur cette petite plaine originale.

Vous remarquerez sans doute que ce Bulletin est copieux et abondamment illustré, la situation financière le permettant. Les dessins ont été particulièrement soignés.

Notre n° 1 - 1980 vous présentera notre situation administrative et nos projets, d'après les réunions qui viennent d'avoir lieu le 17 Novembre. Et vous y trouverez l'article de Mr le Docteur MALENFANT sur la Préhistoire en Vercors.

Nous savons aussi d'après le compte de gestion prévisionnel, que la situation financière de notre Association est bonne, grâce surtout au relèvement de la cotisation à 25 F, voté en 1978, et notre droit à des tarifs postaux abaissés, acquis récemment par inscription au Comité national de Presse.

Mais ce qui est préoccupant, c'est que le nombre des cotisants effectifs ayant renouvelé leur abonnement en 1979 est en baisse, malgré un appel individuel récent. Pour alléger le fastidieux travail de trésorerie, et maintenir un bon équilibre financier, la Secrétaire et la Trésorière insistent amicalement auprès de tous nos lecteurs, membres associés, ou seulement abonnés à notre Revue, pour que ce versement de 25 F soit effectué dès le début de 1980, la prochaine année civile (voir la dernière page de ce Bulletin). Et nous vous serions très obligés de faire connaître notre Revue à vos collègues et amis, et nous amener ainsi de nouveaux associés et abonnés.

La Secrétaire,

A. BERNARD

LE CIPPE DE SAINT LAURENT EN ROYANS

Dans le cimetière de Saint-Laurent subsiste un monument de l'époque romaine. Il s'agit d'un cippe en calcaire coquillier, autel élevé aux Mânes, c'est-à-dire à la mémoire divinisée d'un mort. Il se présente sous la forme d'un imposant cube de pierre, de 1,35 m de haut, sur lequel est gravée l'épithaphe et qui porte, au-dessus du couronnement, une cupule (foyer) destinée en principe à recevoir les libations. Sur le côté gauche de l'autel figure une ascia, symbole funéraire de sens discuté, très fréquent à Lyon, à Valence, voire à Vienne, mais rare à Die.

<p>d M T SAMMIO TER TIOLLO.SCRIB AERARI.DEFV NTO.AN.XXVI CONNIA CON NIOLA CON IVGI OPTIMU ET SAMMIUS CONNIVS PATRI</p>	<p>Aux dieux Mânes ; à Titus Sammius Tertiolus, scribe du trésor public, mort à l'âge de vingt-six ans ; Connia Conniola à son excellent époux et Sammius Connivus à son père.</p>
--	--

Si le défunt possède trois noms comme les citoyens romains, son nom de famille Sammius est manifestement emprunté au celtique, comme le sont le nom et le surnom de son épouse, Connia Conniola, le second dérivé du premier. La preuve que les Gallo-Romains ne reniaient pas toujours leurs origines gauloises, c'est que le fils, non seulement a hérité du nom de famille paternel, mais encore a reçu pour surnom le nom de famille de sa mère. En revanche Tertiolus apparaît comme authentiquement latin.

On voit, à travers les noms propres de cette épithaphe, combien se mêlent habitudes romaines et traditions gauloises : on peut parler à juste titre d'onomastique gallo-romaine. Ce mélange de noms celtiques et latins se rencontre sur les inscriptions trouvées à Saint-Nazaire, la Chartronnière, Saint-Jean, Saint-André (épithaphe de Sammia Agrestina). Le Royans, qui tire vraisemblablement son nom du dieu celtique Rudianus : le Rouge, n'a pas perdu son caractère indigène à l'époque romaine.

On remarque que Sammius Connivus ne possède pas de prénom, soit que l'usage du prénom tombe alors en désuétude, soit que le fils du scribe n'ait pas encore atteint l'âge d'en recevoir un. Quant à l'âge du défunt, on ne peut rien en conclure sur la durée de la vie à cette époque.

Le défunt avait occupé les modestes fonctions de commis du trésor. Le problème est de savoir si ce trésor public était celui de Vienne ou de Die. Les limites des peuples, dans le Royans, paraissent avoir été bouleversées par l'érection de Grenoble en chef-lieu au IV^{ème} siècle. A Die, revenait la rive gauche de la Bourne et à Vienne la rive droite, si l'on en croit les limites des diocèses médiévaux. Cependant un personnage municipal connu par deux inscriptions de Saint-Nazaire paraît bien avoir exercé ses fonctions à Vienne. En était-il de même pour notre scribe ?

La datation de notre monument se déduit de plusieurs éléments. L'usage du cippe, la présence de l'ascia, la formule abrégée D(is) M(anibus), la mention de l'âge du défunt, la faute defunto pour defuncto, la forme même de certaines lettres (R aux queues peu gracieuses, G en demi-cercle) semblent exclure une époque comme le 1^{er} siècle ou la première moitié du 2^{ème}. En revanche, le maintien du prénom chez le défunt nous empêche de descendre trop bas. Nous situerions cette épithaphe entre le milieu du 2^{ème} siècle et celui du 3^{ème}.

Henri DESAYE

LE DAUPHIN HUMBERT II

Quel singulier personnage que le Dauphin Humbert II, et Quelle étonnante existence que la sienne !

Second fils du Dauphin Jean II et de Béatrix de Hongrie, né en 1312 deux ans après son aîné Guigues, il n'était donc pas destiné à régner.

Jean II mourut à l'âge de 36 ans, en 1319, alors qu'il se rendait à Avignon auprès du pape. Béatrix de Hongrie se retira dans un couvent et la régence fut exercée par un membre de la famille, l'archevêque Henri de VILLARS, désigné par le défunt dans son testament.

Lorsque Guigues fut en âge de régner, il manifesta aussitôt un tempérament belliqueux : en 1328 il est aux côtés du roi de France Philippe VI dans sa chevauchée en Flandres et participe au siège de Cassel. Cinq ans plus tard nous le retrouvons guerroyant contre le comte de Savoie à l'occasion d'un des innombrables conflits qui opposèrent si longtemps les deux maisons. Il fut mortellement blessé le 28 Juillet 1333 alors qu'il tentait de déloger son adversaire du château de La Perrière, près de St Laurent du Pont. Il mourut à l'âge de 23 ans sans postérité.

Ainsi, la succession revenait de droit à Humbert lequel, depuis quelques années, menait une vie mondaine et insouciante en différentes cours. Pour lors, il séjournait à celle, fort brillante, de Naples. Il y avait même épousé Marie des BAUX, nièce de son hôte le roi de Sicile. "Il la vit en cette cour, il sceut la démesler parmy tout ce qu'il y avoit d'aimable parmy les Dames". (Guy ALLARD). Rappelé d'urgence en Dauphiné à la mort de son frère, Humbert demanda un délai car sa jeune épouse était sur le point d'accoucher. Béatrix de Hongrie quitta alors le couvent de Valbressieu dont elle était la mère abbesse, afin d'exercer provisoirement la régence.

Le 5 Septembre 1333, Marie des Baux donna le jour à un fils : André. Le couple quitta Naples le 15 Octobre avec le bébé, sa nourrice et une suite importante. Déjà en proie aux difficultés financières qui le poursuivront toute sa vie, Humbert avait dû emprunter au roi de Sicile et à d'autres. Ce qui ne l'empêcha nullement d'acheter des bijoux à sa femme en passant à Gênes, d'engager quatre porteurs de plus à Brignoles, d'acquérir vingt chevaux et d'engager un joueur de trompette à Marseille et de faire, partout où il passait, de somptueuses largesses aux établissements religieux. Ainsi se manifesta, dès le départ, le prince aux mains percées que demeurera toute sa vie le Dauphin Humbert II : constamment à court d'argent, mais en même temps d'une étourdissante prodigalité, "se ruinant avec une parfaite inconscience". (CHAPOTAT). Car il tenait de sa fréquentation des cours ce goût de luxe dispendieux qui ne le quittera jamais.

On arrive à Avignon le 27 Novembre. Humbert et Marie y trouvent Béatrix de Hongrie, venue à leur rencontre accompagnée de quelques seigneurs dauphinois, et y reçoivent la bénédiction du pape. Ils quittent la ville le 6 Décembre, non sans qu'Humbert ait estimé indispensable et urgent de faire broder ses armoiries sur les couvertures des chevaux du cortège.

Un cortège qui, certes, ne risquera pas de passer inaperçu ! Cherchons dans l'ouvrage du Dr PONSUYE : " Récits et figures de chez nous ", des détails sur cette originale cavalcade.

Humbert allait à cheval, entouré des officiers de sa maison : le Grand Sénéchal, l'écuyer, un fourrier, son médecin, son fou et sa troupe particulière de comédiens, musiciens, jongleurs et autres bateleurs divers. La Dauphine, elle, voyageait en litière portée par 24 valets. Elle avait auprès d'elle son bébé, la nourrice, une dame de compagnie, plus un certain nombre de cages contenant un singe et divers oiseaux exotiques. Venait ensuite le convoi des chariots transportant les bagages et vingt pieds d'orangers dans leurs caisses de terre. Il semble superflu d'ajouter qu'une troupe nombreuse de domestiques et de gardes cheminait aux flancs et à la suite de ce pittoresque arroi.

Chaque soir on faisait halte en quelque château ou, de préférence, dans une abbaye qu'au moment du départ Humbert II gratifiait largement.

On atteignit enfin le château de Beauvoir-en-Royans le 24 Décembre 1333. On voit mal Humbert II s'installer dans une médiocre demeure (1). Aussi bien, l'aspect actuel du site permet-il d'imaginer une vaste et luxueuse résidence, pourvue du confort de l'époque, d'un immense parc et de dépendances destinées à loger : fonctionnaires (appelés "officiers "), hôtes de passage et serviteurs divers en nombre important.

Le Dauphin et son épouse vécurent là dans le luxe, les fêtes, les réceptions, les parties de chasse et autres réjouissances que le décès accidentel de leur petit André (Septembre 1335) attrista momentanément. Car le train de vie, tant à Beauvoir que dans ses autres résidences (Crémieu par exemple) était comparable à ceux qu'Humbert avait connus dans les cours qu'il avait fréquentées.

Ici encore, nous aurons recours à l'ouvrage du Dr PONSUYE. L'entourage immédiat du Dauphin comprenait : son Grand Chancelier, ministre de la Justice et Garde des Sceaux ; son Maître d'Hôtel, ministre de l'Intérieur et chef du personnel ; son Procureur, secrétaire général et ministre des Affaires Etrangères. Tous importants personnages assistés de conseillers répartis en diverses chambres et entourés eux-mêmes d'une armée de greffiers, secrétaires et valets.

S'y ajoutaient les hôtes de passage : comtes, barons, prélats, seigneurs de divers rangs, avec leur suite.

La Maison du Dauphin, sous la direction du Grand Sénéchal qui était aussi chef des armées, comprenait sept services :

- la chambre, où deux valets de chambre commandaient des domestiques, un barbier et 16 gardes du corps ;
- la paneterie ;

(1)- Il ne reste que peu de vestiges des constructions défensives et de la chapelle de ce château du 14e siècle, et rien des bâtiments d'habitation. A leur emplacement, des champs cultivés, vastes et plats, permettent d'imaginer ce que dut être leur ampleur. Un site à visiter, tout proche du petit village de Beauvoir, sur une haute terrasse de l'Isère, d'où l'on découvre la plaine iséroise, le Bas Dauphiné et le revers occidental du Vercors.

- l'échansonnerie ;
- la cuisine ;
- la fruiterie ;
- l'écurie où, sous les ordres d'un écuyer, s'affairait un nombreux personnel autour des 60 chevaux et des voitures ;
- la fourrière.

N'oublions pas les employés de toute espèce : tailleurs, cordonniers, huissiers, messagers, médecins, chapelains (le Dauphin et la Dauphine étaient fort dévots), jardiniers, comédiens, fous ...

La Maison de la Dauphine différait peu par la composition et l'effectif.

Tout ce monde était vêtu, chaussé, logé, nourri, gagé aux frais du prince. Les costumes étaient renouvelés deux fois par an, à la Toussaint et à Pâques ; la qualité des tissus et les garnitures variaient selon le rang et la fonction.

Nous venons de citer la cuisine : le lieu mérite une visite. Dallée de pierre, vaste " comme une église ", les murs et le plafond en sont abondamment noircis. On y voit, toujours selon PONSUYE, cinq cheminées colossales où peuvent brûler des arbres entiers. Dans les unes, d'immenses chaudrons pendent aux crémaillères ; dans les autres, des broches, tournées par des enfants, servent à rôtir un demi-boeuf ou douze chapons. Pâtés et pâtisseries étaient cuits dans un four spécial. Le centre de la pièce était occupé par une grande table de pierre creusée de cuvettes destinées à recevoir de la braise : c'étaient les chauffe-plats.

Le menu était établi " ne varier " pour chaque jour de la semaine. Voici, toujours d'après PONSUYE, quelques exemples de ceux qui étaient servis à la table du Dauphin :

- le dimanche soir, par personne : une livre de porc rôti ; un pâté garni d'une poule ou de deux poulets. Fruits. Fromages ;
- le lundi à midi : potage de pois, andouilles bouillies, une livre de boeuf, une livre de mouton ; fruits, fromages. Le soir, trois chapons ou six poulets, une livre de boeuf salé.

Ainsi chaque jour. Comme boisson, et toujours à la table du Dauphin, on servait des vins de qualité à raison de trois litres par personne : on se rassure un peu en se disant que PONSUYE parle de litres, alors que cette mesure n'existait pas. Par contre, et sans doute pour rétablir l'équilibre hépatique des convives fort compromis par de tels excès, on ne faisait le vendredi qu'un seul repas composé d'un potage, de poisson ou d'oeufs, de fromages et de fruits.

Les repas se prenaient dans une vaste salle voûtée, le "tinel", et chacun s'asseyait à la table qui convenait à son rang et à sa fonction. Car il y avait, comme de nos jours sur les paquebots, différentes classes. Les hauts fonctionnaires et les hôtes de marque prenaient place à la table du Dauphin où les mets étaient de choix et plus abondants. Par exemple, lorsqu'on servait des oeufs, le Dauphin et ses commensaux avaient droit à vingt ! Aux autres tables, chacun en recevait 12, ou 8 ou 6 ... selon son rang. Les domestiques devaient se contenter de 3, ce qui semble encore fort convenable.

Chez la Dauphine, le régime était le même, mais PONSUYE ne dit pas si on y servait trois litres de vin par personne.

Des détails ci-dessus, doit-on induire qu'Humbert II ne fut qu'un personnage frivole, uniquement préoccupé de fêtes et de ripailles ? Ce serait oublier qu'il fut aussi administrateur avisé de son domaine.

Dès son avènement, il signe avec le comte de Savoie un traité de paix (7 Mars 1334) qui mettait un terme, au moins provisoirement, à d'interminables conflits. Traité qui sera par la suite plusieurs fois remis en question, mais jamais du fait d'Humbert.

Après quoi, il s'attacha à poursuivre et à parfaire l'oeuvre d'organisation ébauchée par certains de ses prédécesseurs. Il commença par traduire en justice quelques uns des collaborateurs de son frère, coupables de malversations, "ce qui rendit ceux qui furent employez à la recette des deniers de Dauphiné sous Humbert plus exacts et plus fidèles". (Guy ALLARD).

Puis il entreprit de s'imposer aux nobles et aux prélats dont certains semblaient peu empressés à l'accepter comme suzerain. Il exigea l'hommage de tous, "ce qui fut fait avec empressement", dit Guy ALLARD. Ce n'est point si sûr, à preuve qu'il dut confisquer les biens de François de BARDUNNECHE et de quelques autres récalcitrants. Moyennant quoi, "il fit mettre bas les armes aux Maisons Nobles de Dauphiné". Et, afin de signifier à tous qu'il était le maître, il interdit la chasse à tous les Dauphinois, sans distinction (10 Oct. 1335), "et, bien que la Noblesse murmurât, il voulut être obéi". (G. ALLARD).

Son goût du faste et de la grandeur, et peut-être aussi la nécessité de se sentir mieux assuré face à ses vassaux, l'incitèrent à solliciter de l'empereur Louis de Bavière la couronne du "royaume de Vienne". Celui-ci la lui accorda sans difficulté et promit de le soutenir. "La couronne de Vienne luy fut présentée avec beaucoup de cérémonie et le Dauphin promit de tenir ce Royaume en Fief de l'Empire" (1335). Promesse dont il se souviendra peu lorsque, 14 ans plus tard, il vendra son état au roi de France, car "il estoit chargé de dettes". Toujours est-il que cette promotion eut une fâcheuse influence car, nous dit CHORIER : "Dès lors, le Dauphin devint insupportable par sa vanité (.....). Il n'observa plus de mesure et fit tout d'autorité". (Histoire de Dauphiné, II, 272).

Cette satisfaction obtenue, il songea à doter son domaine d'une administration efficace et d'en faire un véritable état. Un de ses prédécesseurs avait créé le "Grand Conseil" avec une composition et des attributions imprécises : il lui donne une consistance et un rôle bien définis, avec le titre de Conseil Delphinal qui siègera à Beauvoir d'abord (1336), à St Marcellin ensuite (1337), à Grenoble enfin (1340). Plus tard, le dauphin Louis II, futur roi Louis XI, le transformera en Parlement du Dauphiné.

De même en ce qui concerne la Cour des Comptes devenue à son initiative un important et puissant organe de l'administration delphinale. Il précise également les attributions du Gouverneur du Dauphiné, à qui il adjoint un "Juge-mage des appellations" (1343) ayant pour mission d'examiner en dernier appel les sentences rendues aux niveaux subalternes.

En même temps, il continue à subventionner somptueusement les établissements religieux existants : Augustins de Crémieu, Frères Prêcheurs de Grenoble, Die, Buis-les-Baronnies, Cordeliers d'Embrun, Chartreux ... et en crée de nouveaux, tel le couvent de Dominicaines de Montfleury, près de Grenoble, à qui il fait don du très beau château qu'il y possédait, assorti d'un important domaine et de substantiels revenus.

Un de ses prédécesseurs avait fondé la première Université de Grenoble qui languissait dans l'indigence et ne manifestait qu'une activité insignifiante. Lettré lui-même (il possédait une bibliothèque), Humbert II la développa, la consolida, lui conféra un statut officiel : " Il y établit quatre professeurs pour le droit civil et deux pour le droit canonique " et octroya des faveurs aux étudiants, le tout à ses frais personnels. Mais cette institution, d'un entretien trop onéreux, ne survécut pas au règne d'Humbert II. Le dauphin Louis II la rétablira plus solidement.

Toutes ces largesses obéraient gravement son budget. Aussi en était-il réduit à se procurer de l'argent par divers expédients : emprunts, aliénation d'importantes portions du domaine, octroi à prix d'or de chartes de franchises aux villes et aux bourgs : La Mure, Montrigaud, Buis-les-Baronnies (1335), Mans (1341), Pérouges (1343), Hauterives (1344) et 51 communautés du Briançonnais. Avec, en arrière-plan, le projet de cession de son état, dont il sera question plus loin. Quant aux Juifs et aux Lombards qui pratiquaient en Dauphiné une usure effrénée, ils furent l'objet d'un ordre d'expulsion, aussitôt suivi d'une offre de compromis que les Juifs s'empressèrent d'accepter : ils pourront rester, moyennant le versement d'une forte somme.

Chemin faisant, Humbert II ne néglige aucune occasion de consolider et d'agrandir son domaine : ici par confiscation pure et simple des biens d'un vassal rebelle, là par intervention dans les démêlés des habitants d'une ville avec leur seigneur, fût-il prélat. C'est ainsi qu'il devint (1342) co-seigneur de Romans, pouvoir qu'il exercera désormais conjointement avec les chanoines de St Bernard et l'archevêque de Vienne.

Il tenta sa chance à Vienne même à la faveur d'un conflit entre l'archevêque et son chapitre entre lesquels se partagea la population, et fut sur le point de réussir : l'archevêque, chassé de la ville, se mit en route pour s'aller plaindre au pape. Mais à St Vallier il fut intercepté par Guillaume de Poitiers, seigneur du lieu ami du Dauphin, et incarcéré au château de Serves. Relâché peu après sur l'intervention du Dauphin, il reprit sa route vers Avignon où le pape fit droit à ses doléances : frappé d'une forte amende et menacé d'excommunication, Humbert dut implorer le pardon. Mais Guillaume de Poitiers " qui estoit sans appui, fut incomparablement plus maltraité. " (CHORIER).

Mais voici venu le temps des aventures lointaines. En dépit de difficultés financières sans cesse accrues, Humbert II se mit en tête de diriger la croisade que le pape venait de décréter contre les Turcs qui sévissaient dans les îles de la Méditerranée orientale. Il sollicita et finit par obtenir, malgré ses très discutables compétences militaires, le commandement en chef de l'expédition. Il fut même convenu que les territoires conquis lui reviendraient. Il s'engagea à servir pendant trois ans avec 300 hommes d'armes, 1000 arbalétriers, 12 bannerets et 100 chevaliers. Il promit en outre de fournir 5 vaisseaux tout équipés ; en réalité il en fournira 12. Selon son habitude, il ne s'est nullement soucié de la dépense et se procura l'argent nécessaire par les moyens habituels : il pressurera les Juifs, sollicitera vassaux, prélats, monastères et villes de son état et, à son retour, décrètera un impôt exceptionnel de 6 gros par feu pendant six ans.

Toujours soucieux de magnificence, il fit broder un crucifix sur ses bannières et envoya à la fonte une partie de sa vaisselle d'or et d'argent afin d'orner son navire personnel de croix, pavillons et autres "imaginationes".

Puis, "après avoir fait de grandes libéralités à 1500 Ecclésiastiques et à 800 Religieux de la Cour Romaine", il quitta Avignon pour Marseille où il s'embarqua le 3 Septembre 1345. Son épouse le suivit. La flotte comprenait 31 galères en tout.

Au passage, on prit à Gênes "vingt Italiens pour être ses Gardes du Corps et vingt sergens d'armes pour marcher devant luy avec des masses". (G. ALLARD). On recruta encore d'autres mercenaires en diverses villes, car le Dauphin traversa l'Italie par voie de terre, tous aventuriers patibulaires qui profiteront un jour d'une absence de Humbert pour piller prestement ses vaisseaux à l'ancre, et notamment le sien.

Il rencontra les Turcs dans l'île Nègrepont (aujourd'hui Eubée) "Humbert les mit en déroute et les obligea de fuir (.....). Ensuite il courut au secours des Chrétiens assiégés dans l'île d'Embry". Selon Guy ALLARD, il y aurait fait 5000 prisonniers et autant de morts. CHORIER ajoute : "Il attaqua leurs vaisseaux dans le port avec tant de courage et d'ordre (.....) qu'il les prit tous, à la réserve de 33 qui se sauvèrent."

Malheureusement, pendant qu'il traquait l'infidèle, son épouse mourut "en l'île de Rhodes où il l'avait laissée, et dont le corps fut porté en celle de Nègrepont". Ce coup éprouva Humbert "d'une manière qui fit appréhender qu'il ne la suivit de près".

Rétabli mais découragé, il traita avec les Turcs et se disposa à rentrer au pays, bien que les trois années de son engagement ne fussent point accomplies ; mais il obtint aisément du pape la dispense nécessaire.

Il fut de retour en Septembre 1347. "Il avait consommé toutes ses finances en cette guerre". (CHORIER) : on a dit plus haut comment il y remédia.

Ayant reçu de divers côtés, et notamment du pape, le conseil de s'assurer une postérité légitime, Humbert ébaucha (ou laissa ébaucher) plusieurs projets de remariage. Mais la cour de France veillait, et Philippe VI "qui ne voulait pas que le Dauphiné luy échappast" s'ingénia à les faire échouer les uns après les autres : il est en effet constant que depuis longtemps la cour de France avait les yeux fixés sur le Dauphiné.

Au vrai, c'est peu après son avènement qu'Humbert II avait envisagé l'éventualité de vendre son état :

- dès 1337, il l'avait proposé au roi de Sicile : en vain ;
- l'année suivante il l'offrit à l'Eglise de Rome qui, prudente, fit procéder à une enquête sur la composition et la valeur du domaine, ce qui nous vaut aujourd'hui de connaître la liste des châtelainies avec le revenu de chacune ;
- en 1343, après une nouvelle proposition au roi de Sicile et avec la complicité du pape, Humbert II rencontra à Villeneuve-lès-Avignon les émissaires du roi de France.

De cette première négociation et d'autres qui suivirent, résultèrent des accords de plus en plus précis, mais qui seraient devenus caducs dans le cas où le Dauphin aurait eu une postérité. Mais les hommes d'église veillaient : le général des Chartreux "lui conseilla de se cacher dans un cloître aux yeux des hommes". Humbert se laissa convaincre et l'archevêque de Lyon en avisa aussitôt le roi de France, lequel

" profita d'une conjoncture sy favorable (1) et envoya des Députez au Dauphin ". Ceux-ci s'établirent à Tournon (Février 1349), les négociations se déroulèrent à Tain où résidait alors le Dauphin, et aboutirent très rapidement : le traité définitif fut signé à Romans (2) le 30 Mars 1349. Dès lors " les Dauphinois furent soumis à l'Auguste Maison de France ". (G. ALLARD).

Peu de temps auparavant, Humbert II avait signé le " Statut Delphinal " destiné, selon lui, à garantir perpétuellement à ses sujets les privilèges et libertés qu'il leur avait octroyés antérieurement.

Ayant ainsi vendu - fort cher (3) - son état au roi de France, donc libéré de toute charge et richement pourvu d'or, Humbert revêtit solennellement l'habit des Frères Prêcheurs au mois de Juillet à Lyon : il cédait le Dauphiné au roi de France en la personne de son petit-fils le prince Charles, futur roi Charles V. Le nouveau dauphin, inquiet de la situation financière désastreuse qu'il découvrirait, convoqua les Etats du Dauphiné. " Ce qui y fut principalement agité, ce furent les dépenses inutiles ou superflues de la Maison du Dauphin qui avait aimé la magnificence et le faste ". (CHORIER).

Mais voici qu'un souci supplémentaire et bien inattendu vient assaillir le Dauphin Charles : Humbert se manifestait par une nouvelle foucade, et menaçait rien moins que de jeter son froc tout neuf aux orties : " La robe de religieux lui dépleut, il la quitta et, tournant le visage vers le monde, il voulut y rentrer ". Gros émoi à la cour de France, à celle d'Avignon et en bien d'autres lieux, car Humbert n'avait pas encore prononcé ses vœux. Mais le général des Chartreux, BIREL, intervint une seconde fois et sut trouver les arguments efficaces : " Il soutint sa vertu chancelante et releva sa résolution abattue ". Tout rentra dans l'ordre, mais l'alerte avait été sérieuse.

Humbert, résigné et soumis, prononça ses vœux définitifs " entre les mains du Pape " : c'était en effet plus sûr. Dès lors, les promotions vont se succéder pour lui à un rythme exceptionnel :

- les ordres lui furent conférés par le pape à Avignon au cours de la nuit de Noël 1351 à raison d'un à l'issue de chacune des trois messes ;
- huit jours plus tard, il était nommé patriarche d'Alexandrie et prieur du monastère des Jacobins à Paris : " Il aimait cette maison à "

N.D.L.R.

- (1)- Le Dauphin, à bout de ressources, a vendu ses héritages en Normandie, en Auvergne et en Pouille.
- (2)- Dans une maison appartenant au Dauphin, face à l'église de St Bernard.
- (3)- N.D.L.R. : 200 000 florins, et 15 000 livres de rente annuelle. Et il conservait trois châteaux, dont celui de Beauvoir-en-Royans, où il se retira après la cérémonie de Lyon.

laquelle il donna 40 000 florins qui furent employez à relever l'église ".
(G. ALLARD) ;

- peu après, à la mort de l'archevêque de Reims, il reçut la charge pro-
matteuse d'administrateur de l'archevêché.

Mais la rapide altération de sa santé interrompit une car-
rière ecclésiastique qui débutait sous de si favorables auspices.
Humbert (1) tomba gravement malade à Clermont-Ferrand, testa le 21 Mai
1355 et y mourut le lendemain. Il fut inhumé dans le chœur du couvent
des Jacobins à Paris.

Ainsi s'achevait, à 43 ans, cette existence hors série.

Pierre MARTIN

N.D.L.R. : qui désirait se rendre auprès du Pape en Avignon,

* * *
GRAND SCEAU DU DAUPHIN HUMBERT II, AVERS



LE CANAL DE LA BOURNE & SES UTILISATIONS

Le groupe AUED a vu le Canal le 20 Mai dernier aux abords de la carrière de sables blancs et rouges de Mr PEYSSUN, à l'entrée de St Nazaire en Royans, et le haut aqueduc (260 m de long, 38 m de haut) par lequel il enjambe le village. Grâce à la monographie de R. REVUL, alors directeur du Canal (1959) et la documentation obligeamment fournie par Mr FLACHAIRE (1), ingénieur, secrétaire général actuel du Syndicat intercommunal de la Bourne, nous vous présentons ici une étude utilisable dans les classes primaires et secondaires. Les enseignants pourraient s'adresser aussi au Syndicat, route des Petits Eynards, à ST MARCEL LES VALENCE - Tél. 58.75.55, au cours de la morte-saison.

I - LES DONNEES DU MILIEU NATUREL -

La Bourne, nourrie surtout par les eaux de surface et de sources du Vercors, et un peu par la Lyonne (2), est de beaucoup la plus abondante des rivières traversant le Royans = 17 m³ à la retenue de Choranche à l'amont de Pont en Royans. Son régime est assez régulier, et on avait cru pouvoir compter, au début des travaux du canal, sur 7 m³ à l'étiage à partir du barrage de retenue d'Auberives (3), en y comprenant la dérivation de la Lyonne inférieure, à 4 km 500.

Ce canal de la Bourne a été construit non pour le Royans, qui a peu besoin d'arrosage, mais pour les plaines, après le débouché de St Nazaire qui, elles, en ont un très grand besoin. On ne peut demander à la Barbeyrolle, le Guimand, la Véore et autres ruisseaux presque à sec l'été, l'eau d'irrigation nécessaire des terrasses fluviatiles de cailloux préalpins et alpins, épaisses de 10 à 50 mètres, parfois couvertes de loess, partout très perméables : l'évolution naturelle des sols " est insuffisante pour obtenir les éléments argileux nécessaires au colmatage des vides (entre les cailloux) et au freinage de la vitesse de percolation " (4)

Les statistiques - de 1921 à 1950 - de pluviométrie et températures relevées à Ancône-Montélimar, accusent en Juin, Juillet, Août, les précipitations les plus faibles en même temps que les températures les plus élevées, alors que les besoins en eau des plantes et du sol sont de deux à trois fois les quantités de pluie tombée. Certaines années, et par vents dominants durables du sud ou du nord, la sécheresse était catastrophique, et les plaines du Rhône moyen étaient autrefois vouées à certaines céréales, au mûrier et, depuis le 19^e siècle, à certains fourrages artificiels.

Or l'apport des eaux du Vercors-Royans était possible en raison d'une suffisante différence d'altitude : à partir de la cote 194,80,

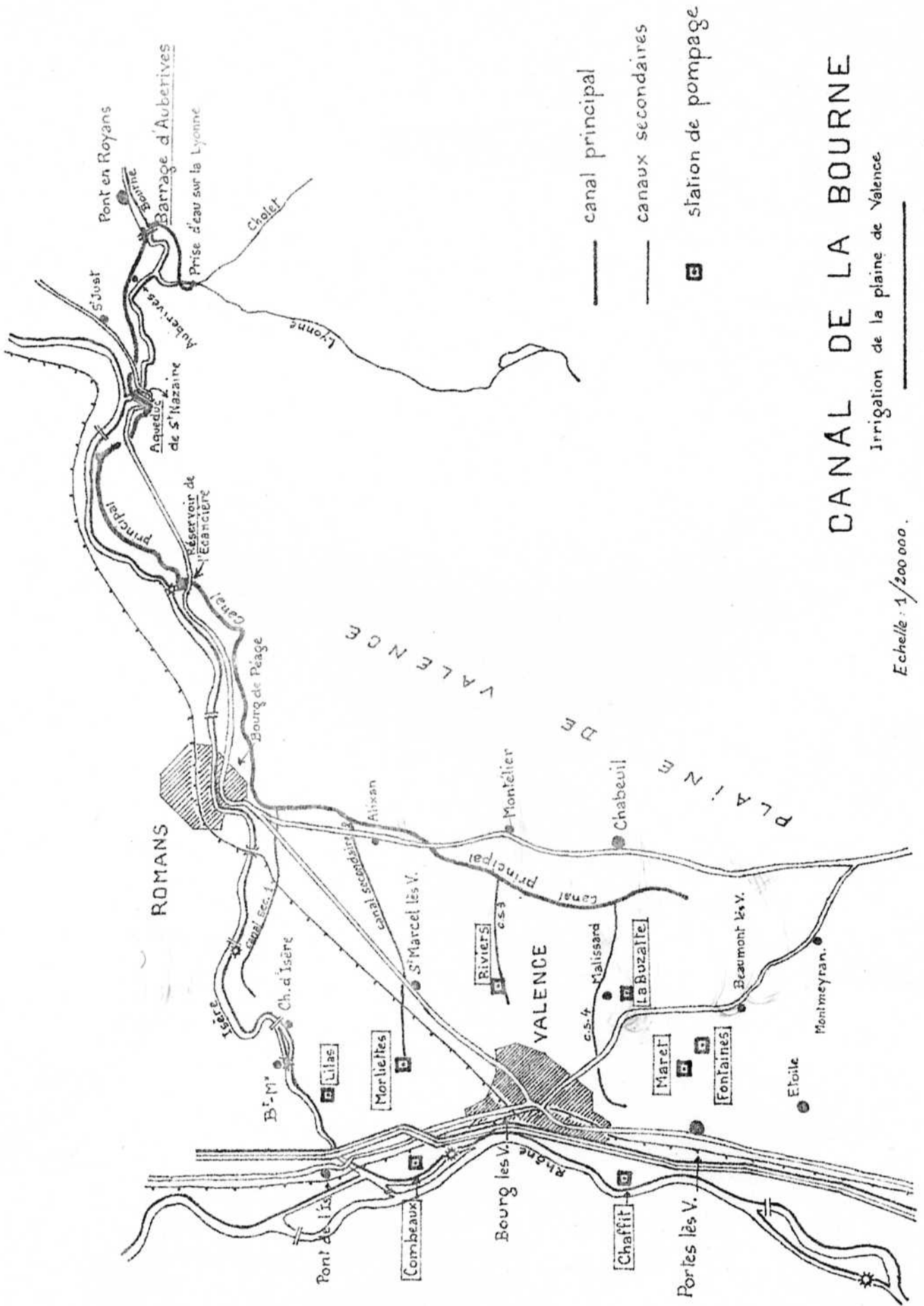
../..

(1) dont l'opuscule largement illustré, de la "Journée du Centenaire " (1979).

(2) Voir notre n° 2/3 des Etudes Drômoises - 1979, p. 14-18.

(3) Tout l'article est à suivre à l'aide du croquis joint.

(4) Monographie de R. REVUL.



CANAL DE LA BOURNE

Irrigation de la plaine de Valence.

Echelle : 1/200 000.

au barrage de retenue d'Außerives, une pente de 25 centimètres par km pouvait être calculée pour l'écoulement et pour l'irrigation par gravité d'un "périmètre dominé" de 16.000 ha, délimité par l'Isère au Nord, la ligne de Bourg de Péage, Chabeuil, Etoile à l'Est et au Sud, et le Rhône à l'Ouest.

II - HISTOIRE DU CANAL -

Cette proximité d'un Royans riche en eaux et d'un Valentinois menacé de sécheresse avait depuis longtemps suggéré aux propriétaires fonciers et aux administrateurs locaux la construction d'un réseau d'arrosage. Et cette histoire vaut d'être contée.

Il n'est pas sûr que Bonaparte, à Valence, ait eu la première idée de ce canal : on dit que dès 1760, les administrateurs dauphinois y avaient pensé. Mais c'est bien sous le Premier Empire, si fertile en projets économiques, que furent faites les premières études, ensuite remaniées. Et c'est sous le Second Empire, grand réalisateur de travaux d'utilité publique, que la Société d'Agriculture de la Drôme présenta son projet à Napoléon III, de passage à Valence.

En 1872, se formait une "Société du Canal", et les travaux, comprenant un grand nombre de galeries couvertes, de passages en aqueducs, et 73 ponts, durèrent de 1874 à 1884 (1). Au total : plus de 460 km de canaux et rigoles. - Coût : 20 millions de francs, somme énorme pour l'époque.

Hélas ! l'exploitation ne fut pas à la hauteur des espérances : le débit d'étiage dérivable avait été surestimé, descendant parfois à 2,5 m³. Les canaux secondaires et tertiaires, non bétonnés, ne se colmatèrent pas naturellement. Beaucoup d'eau se perdait donc. Des usagers mécontents renonçaient à leur abonnement. Il fallait réparer à grands frais ; et pourtant l'état du réseau se dégradait.

Après la Première Guerre, la Société du Canal abandonna l'exploitation et fut déchue de son droit en 1930.

Lui succéda un Syndicat, comprenant actuellement 16 communes, dont les responsables croyaient en l'utilité du canal rénové : Alixan, Beaumont, Bourg de Péage, Bourg les Valence, Chabeuil, Chateauneuf sur Isère, Chatuzange le Goubet, Etoile, Eymeux, La Baume d'Hostun, Malissard, Montélier, Portes, St Marcel, St Nazaire en Royans et Valence.

Mais l'argent manqua pour cette rénovation. En 1949, une cinquantaine de kilomètres seulement du canal étaient en état d'usage.

Alors, les conseils municipaux associés, sous l'impulsion, entre autres, du dynamique préfet PERREAU-PRADIER, consentirent à de gros sacrifices. Le service du génie rural de Valence exécuta pour 700 millions de francs de travaux et en 1953 l'ensemble était à peu près remis en état. Les travaux continuent, à l'aide de prêts financés pour 40 à 60 % par le Crédit Régional Agricole.

Ces sacrifices étaient et restent nécessaires. Depuis 1935, s'étendaient les plantations de pêcheurs, très rentables, convenant bien aux sols aérés et même caillouteux, mais exigeant des arrosages périodiques. Autre innovation importante : l'irrigation traditionnelle, gravitaire, par rigoles issues des canaux était peu à peu remplacée par

../..

(1) L'inauguration officielle, en 1879, vient d'être rappelée par des cérémonies administratives - Presse locale des 9 et 10-1-1979.

l'irrigation par aspersion dans un rayon variant de 10 à 40 mètres. L'eau arrive sous pression à l'appareil qui projette et pulvérise l'eau. Et il est préférable d'enterrer canaux et tuyaux. Par cette technique, on peut arroser n'importe où, sans contrainte de nivellement, et n'importe quoi, à condition de fertiliser convenablement le sol - fertilisation et arrosage étant facteurs complémentaires d'un rendement élevé.

Une révolution agricole s'est effectivement produite : poly-culture spécialisée et intensive.

Mais les débits de l'ancien réseau de la Bourne ne pouvaient suffire à des demandes accrues. La pression était insuffisante dans les branchements les plus éloignés des canaux primaire et secondaires. D'où un nouvel épisode de l'histoire du Syndicat de la Bourne. De 1960 à 1975 il édifia huit stations de pompage dans les zones les plus proches de la confluence de l'Isère et du Rhône aval. Ces stations équipent 25 % du "périmètre dominé".

Où l'eau est-elle pompée ? (voir croquis).

- dans l'Isère : station des <u>Lilas</u> ⁽¹⁾ (Quartier des Pêches) =	6400 m ³ heure
- " le Rhône : " des <u>Combeaux</u>	= 600 " "
- " " " : " de <u>Chaffit</u>	= 1600 " "
(avec reprise partielle à <u>Maret</u>)	
- " les <u>Fontaines de Beaumont</u> - Station des Fontaines	= 250 " "
Total	= 7850 m ³ heure

Les trois stations des Morliettes, des Rivières, de la Buzatte pompent l'eau dans les canaux secondaires de la Bourne : au total 1320 m³. On voit donc l'importance relative très supérieure de l'alimentation en eau sous pression par le Rhône et surtout l'Isère.

Ces importantes réalisations ont été facilitées par la Compagnie Nationale du Rhône qui, en 1968, terminait l'aménagement du Rhône et l'Isère inférieure au nord de Bourg-les-Valence. Elle s'était engagée par convention publique, non seulement à protéger totalement 760 ha, et partiellement 430 ha de terres agricoles contre les crues du Rhône, et prendre en charge 90 % des travaux de conservation du niveau des nappes phréatiques, mais à participer pour 10 % en moyenne aux travaux d'hydraulique agricole dans la zone voisine : au total 14.000 ha dont 6000 ha pour réaménagement des zones dominées par le Canal de la Bourne. Un prélèvement de 10 m³ était réservé dans la partie de l'Isère et du Rhône aménagés. Elle a financé en moyenne 25 % des frais d'installations de pompage (2).

III - LES TECHNIQUES DE L'IRRIGATION ET SES CÔÛTS -

Sur 4000 ha irrigués, l'eau est utilisée par 1000 usagers en secteur gravitaire et 2800 en secteur d'aspersion. La commune de Châteauneuf sur Isère est la plus forte utilisatrice.

../..

(1) Elle fut une des premières stations européennes de ce type.

(2) Ce paragraphe sur les charges de la C.N.R. est tiré pour l'essentiel de notre bulletin 3/4-1975 : article de Mr RUQUE sur l'aménagement de Bourg-les-Valence.

Deux photos aériennes du canal de la Bourne



N° 1

Au 1^{er} plan, le village serré de **S'Nazaire en Royans**, sur la **Bourne**, sous la retombée raide du **Chânon occidental** limitant le **Royans**. Le **canal l'enjambe**, venant d'**Auberives à l'est** (côté droit de la photo), parallèle à la **Bourne** et à la route de **Pont en Royans**. A l'aval de l'aqueduc, il entre bientôt sous tunnel. Au 2^e plan, la confluence **Bourne Isère** enfoncée dans l'épaisseur des **sables rouges éocènes**, et un peu en aval, le pont-route vers **St Hilaire**. Au 3^e plan, l'**Isère** barrée par une usine hydro-électrique.



N° 2
A l'Écancière, le canal vient du Nord-Est (à gauche en bas), il tourne au Sud vers la plaine iséro-rhodanienne, passe sous la N 538. Il emplit le réservoir d'où sort une conduite raide (chute de 35 m) sur la petite usine hydro-électrique (invisible de la route). Les eaux turbinées rejoignent l'Isère. 11 millions de KWH vendus à l'E.D.F.

Clichés obligamment prêtés par l'administration du Syndicat du Canal de la Bourne.

Canal principal = 46 km
4 canaux secondaires = 39 km
canaux tertiaires et branchements = une centaine de km,
rigoles et sous-rigoles = une trentaine de km.

L'eau sous pression arrive par tuyaux enterrés à 80 centimètres, dont le diamètre varie de 1200 centimètres à 20 mm.

Du 1^{er} Avril au 1^{er} Octobre, 1 litre-Bourne équivaut à 100 m³/heure pendant 6 heures (ou 50 m³ pendant 12 heures), et coûte 334 F. Tel grand domaine est abonné pour 28 litres - certains pour un quart de litre seulement.

Un compteur à la borne pour les usagers de l'aspersion relève les quantités débitées, qui valent 23 centimes le m³ - plus un prix forfaitaire annuel.

Sont arrosés surtout :

- les champs de légumes et jardins : plus de 5000 m³ à l'ha
- " maïs et pêchers : plus de 3500 m³ à l'ha
- les gazons des pelouses devant les maisons.

IV- LES AUTRES UTILISATIONS DU CANAL -

Elles sont moins importantes, mais non négligeables.

1°/- Deux installations de production de courant électrique :

- Montazel à Auberives = 50 KW installés,
- l'Ecancière - en amont de Pizanon : une chute de 35 m, du réservoir alimenté par le canal sur l'usine au bord de l'Isère ; 2000 KW installés - une productivité de 11 millions de KW/heures-année⁽¹⁾. Ce courant est vendu à E.D.F.

2°/- Deux exploitations de carrières : l'eau attaque et désagrège les matériaux bruts, les lave et les décante :

- Carrières Pourcieux à Pizanon - 800 m³ d'eau par jour ,
- Carrière de sables Peysson à Saint Nazaire en Royans.

V - L'ORGANISATION ACTUELLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BOURNE -

Il est géré par un Bureau de 6 membres (Président Mr H. DURAND)
un Secrétaire général, Mr FLACHAIRE
et le Comité des délégués municipaux (deux délégués par commune).

Il emploie 23 agents : 5 au centre de St Marcel les Valence ; 3 à l'entretien ; 6 en exploitation courante (une visite trois fois par semaine) ; 6 pour les travaux neufs ; 1 au barrage d'Auberives ; 1 à l'Ecancière ; 1 peintre pour l'entretien permanent des revêtements.

Cette organisation est assez semblable à celle d'une municipalité.

*

* *

..//..

(1) Cf. l'usine de Pont en Royans (rivière Bourne) 94 millions de KWH - et celle de Bouvante - sous le lac-réservoir de la Lyonne = 20 millions de KWH.

Voilà donc un canal plus que centenaire, qui faisait modeste figure sur la plus grande partie de son tracé ; qui a connu de grandes difficultés ; et qui montre une nouvelle vitalité. Sans doute répond-il à des besoins permanents de plaines sèches ; mais aussi des responsables de valeur ont su adapter sa rénovation aux besoins et possibilités récents de ces plaines en évolution économique. Il est un des facteurs (il en est évidemment d'autres) de leur enrichissement.

A.B.

BEAUX SITES DU ROYANS

Le 20 Mai dernier, le programme n'a pu être suivi complètement : brume et pluie le matin, et retard pris pour l'après-midi. Nous le regrettons vivement et proposons ici une liste de sites à revoir ou redécouvrir. Ils étaient trop nombreux pour tenir dans une journée d'observations commentées. Vous pourrez les placer sur plusieurs itinéraires possibles, à l'aide d'une carte à grande échelle.

- La Grotte de Tai, à St Nazaire en Royans, (Mr HERITIER en a parlé après le repas du 20 Mai). - Une belle vue sur le Bas Royans et la vallée de l'Isère, à quelques minutes en voiture et à pied, sur une petite route prenant à droite un peu avant la ferme COTTIN sous le château.

- Les ruines du Château de Rochechinard : accès facile, mais un mauvais passage à l'intérieur.

- L'Abbaye de Léoncal - où on peut entendre un commentaire de visite.

- Le lac de Bouvante et Bouvante le Haut.

- Le Belvédère de Gaudissart sur la route forestière de Combe-Laval : vue saisissante sur le contact Vercors-Royans, vers le Nord. De là, par le plateau forestier de l'Echarasson, on atteint le col de la Portette, d'où une amorce de sentier et un chemin font découvrir à gauche le cirque de la Lyonne supérieure et d'autre part le Val Ste Marie empli d'une forêt très dense : rien ne subsiste du monastère des Chartreux.

- De St Laurent en Royans, on peut suivre la route du fond de la Combe, au delà de Laval, ou prendre la route touristique récente vers la montagne de l'Arp, d'où l'on peut gagner le Col de la Machine. Beaux points de vue sur le Royans.

- Par la large vallée de l'Isère, rive gauche, on atteint un peu au delà de St Romans, par une petite route à forte pente, le joli village de Beauvoir. Peu de vestiges du Château des Dauphins, et à demi-masqués par les arbres : un logis de garde et une courtine, un gros donjon béant, un reste de porte dans l'ancien rempart, et surtout, dans l'axe de l'abside de l'ancienne chapelle, une haute baie en arc brisé. A l'emplacement des corps de logis, des champs cultivés. Mais on imagine dans ce très vaste et beau site entre montagne et rivière, ce château particulièrement aimé des Dauphins, et de Marie, la dernière Dauphine, au 14^e siècle.

LES SABLES KAOLINIQUES DE LA BORDURE OUEST DE LA MONTAGNE DE MUSAN

I - INTRODUCTION -

Cette petite étude des sables kaoliniques d'Hostun-Beauregard est un complément à l'étude des sables éocènes du Royans faite dans le bulletin n° 2-3 de 1979.

En effet, la formation, par érosion des couches préexistantes, et le dépôt de ces deux sortes de sables ont été contemporains. Mais, comme il a été écrit dans l'article "Géologie du Royans", ces dépôts ont toujours été séparés par les petits anticlinaux de la région de Rochechinard, anticlinaux déjà esquissés avant l'ère tertiaire.

Les renseignements qui suivent nous ont été donnés par la direction de la Société SIKA, d'Hostun.

II - ORIGINE ET AGE DES SABLES KAOLINIQUES (voir bulletin n° 2-3, p. 7)

A l'éocène inférieur, le Sénonien gréseux recouvrant l'Urgonien de l'anticlinal de St Nazaire et de la Montagne de Musan, est fortement usé par érosion continentale et donne des sables. En même temps, des feldspaths des roches cristallines du Massif Central sont décomposés en kaolin. Les sables et kaolins, entraînés par l'eau se déposent au pied de l'Urgonien. Ils furent ravinés à l'Oligocène, puis recouverts de molasse miocène. L'orogénie alpine redresse l'Urgonien et le long de cette bordure calcaire, les sables kaoliniques affleurent ici et là sur 17 km environ (Hostun, Beauregard, etc...).

III - COMPOSITION -

La roche du gisement de Beauregard est un sable kaolinique très pur : 92,05 % de silice - 5,33 % d'alumine - très peu d'impuretés (fer, titane, chaux, magnésie, et aussi cailloux et blocs retenus au niveau des carrières).

IV - EXPLOITATION -

Connus dès 1848, ces dépôts furent exploités vers 1890, pour le kaolin seul. Puis en 1930, la Société SIKA est fondée et exploite kaolin et sables, et pense avoir encore pour 60 ans de réserves. Elle fournit environ 100.000 tonnes par an de produits qui sont : les kaolins, les silices fines, les sables. A Beauregard, le front de taille a 50 mètres d'épaisseur.

L'extraction se fait par pelle mécanique (godet de 5 m³). L'entraînement de la roche (friable) se fait par jet d'eau, dans des galeries en béton, jusqu'à l'usine de séparation des éléments de Beauregard (15 à 20 tonnes/heure sont entraînées).

La décantation se fait en bassins.

Divers procédés permettent finalement de séparer :

les kaolins (750 t/an) - les silices fines (1250 t/an) - les sables (300 t/an).

L'expédition des produits se fait par voie ferrée (en gare de St Nazaire en Royans) et par camions containers.

V - UTILISATION -

1°/ Les kaolins : céramiques - verre textile (St Gobain) - mastics - peintures - pigments - support de produits insecticides, pesticides, anticryptogamiques - Filtration des eaux et tous liquides.

2°/ Les silices fines : détergers - peintures silicatées - moulages pour fonderie.

3°/ Les sables : Fonderie - verre - abrasifs (ravalement des façades, sciage et polissage de pierre, verre dépoli, etc...).

/ UNE EXPLOITATION AGRICOLE À ROCHECHINARD EN ROYANS ⁽¹⁾ /

Introduction - C'est une petite exploitation en faire-valoir direct, moderne, rentable, qui associe élevage bovin et polyculture, produisant surtout du lait et des noix. Elle est située sur le rebord boisé de la Montagne de Musan, de calcaire secondaire, qui domine le synclinal tertiaire marno-sableux du Royans. Son propriétaire, Mr COTTIN, est un syndicaliste ouvert au progrès (F.N.S.E.A.), et le dynamique maire de Rochechinard. Les " Amis de Rochechinard " ont ouvert en Juin 1979 un très beau et très intéressant musée d'art rural, dans l'ancien presbytère remarquablement restauré, devenu le Centre culturel. On peut y admirer une bonne reconstitution de la vie d'autrefois: costumes, mobilier (cuisine, salle de séjour avec cheminée, chambre à coucher), matériel agricole (magnanerie, étable à chèvres ...). L'Association donne un spectacle Son et lumière en Juillet et Août devant les ruines du château féodal (3) - (Téléphone 48.62.53 ou 48.71.00).

I - PAYSAGES - HISTOIRE DE L'EXPLOITATION - Voir carte I G N au 25.000 - Massif du Vercors Royans et figure n° 1

a) L'exploitation est à cheval sur des collines en grande partie défrichées - de 300 à 485 mètres - et les montagnes boisées qui les dominent à l'ouest (les Essarts : 856 m) et au sud (Montagne de Musan : 1016 m à Bégealat) (4). La partie montagneuse de l'exploitation culmine à 812 m. Le château, tout proche de la ferme, est à 608 m. Les parcelles agricoles sont en majeure partie groupées autour de la ferme entre 458 et 484 m au lieu-dit "Mal Vit " ou "Grand Grange ", et plus couramment, de nos jours, " Le Château ". Le paysage est très vert, très bocager (" pays de l'arbre et de l'herbe "). D'autres parcelles, au nord s'élèvent à 530 m. L'exploitation se situe sur la partie la plus élevée des collines de Rochechinard, disposée en petit golfe à gradins, intermédiaire entre la plaine et la montagne.

b) Le climat, du fait de l'altitude, est plus froid que dans le reste du Royans, et la végétation plus tardive, ce qui diminue les risques de gel. Il est cependant relativement doux, sans mistral, et à la fois ensoleillé et pluvieux. L'altitude, au-dessus des brouillards de l'Isère, protège des excès d'humidité. Est possible, la culture du noyer, dont la limite supérieure est 550 m, et aussi celle du mûrier.

(1) Visitée lors de la sortie de l'AUED le 20 Mai, sous la conduite du propriétaire qui nous a très obligeamment reçus.

(2) Toutes les notes au bas des pages sont de la Revue.

(3) Décrit dans notre revue n° 2-3 de 1979

(4) Sur les "essarts" - souvent repris par la forêt au 19° s.- revoir notre n° 2-3 p. 24.

Fig.1 - COMMUNE DE ROCHECHINARD

Echelle : 1 / 25 000

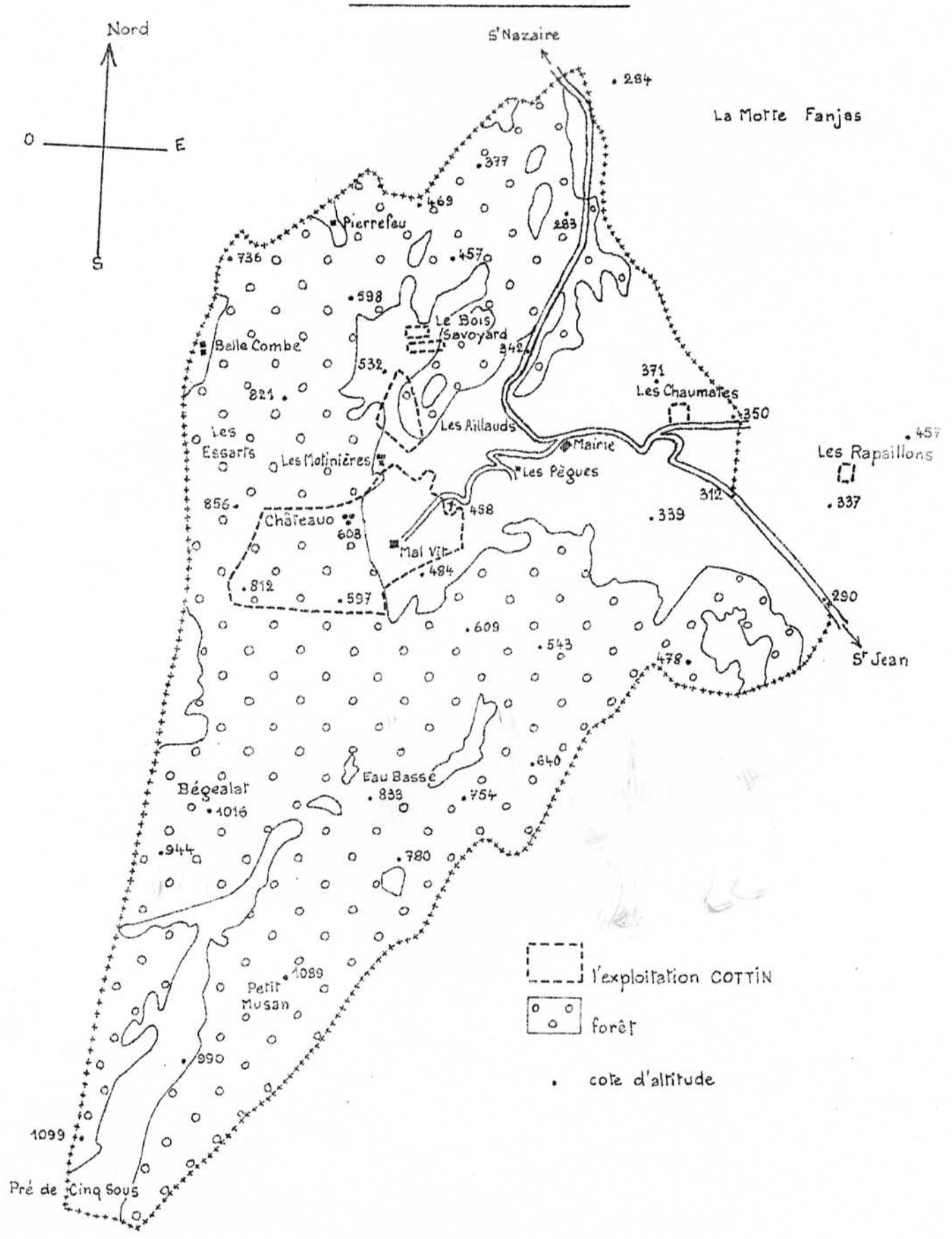


Fig. 2 - SCHÉMA GÉOLOGIQUE APPROXIMATIF

d'après la carte géologique de Romans au 1/50 000

Echelle : 1/25 000

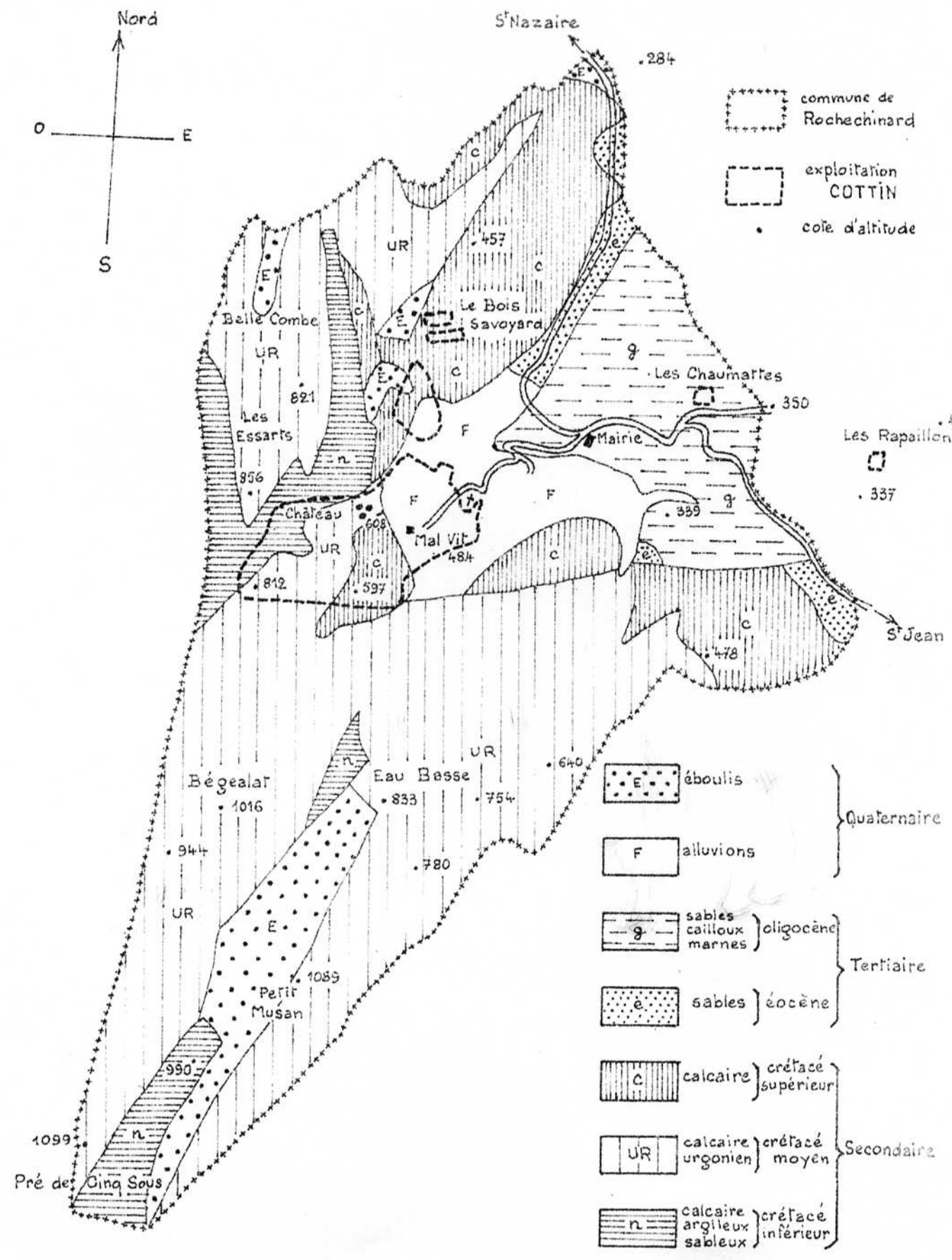


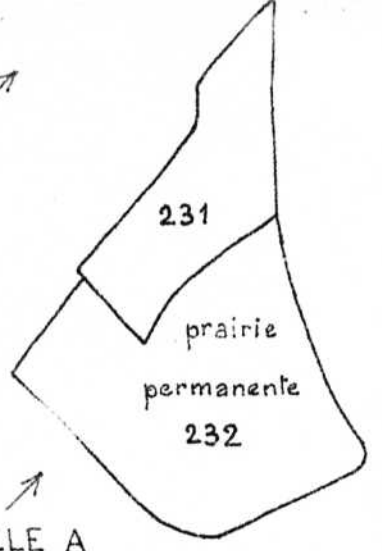
Fig 3 - EXTRAIT
DU CADASTRE
DE ROCHECHINARD

Echelle 1/2500

Numéros des parcelles

+ 1^{ère} FEUILLE A

- n° 146
 - n° 148
 - n° 121
 - n° 123
 - n° 25 a : noisetier
- } noyer



2^e FEUILLE A

+ 2^e FEUILLE B

- n° 268
 - n° 270
- } blé

+ S^r JEAN
noyer

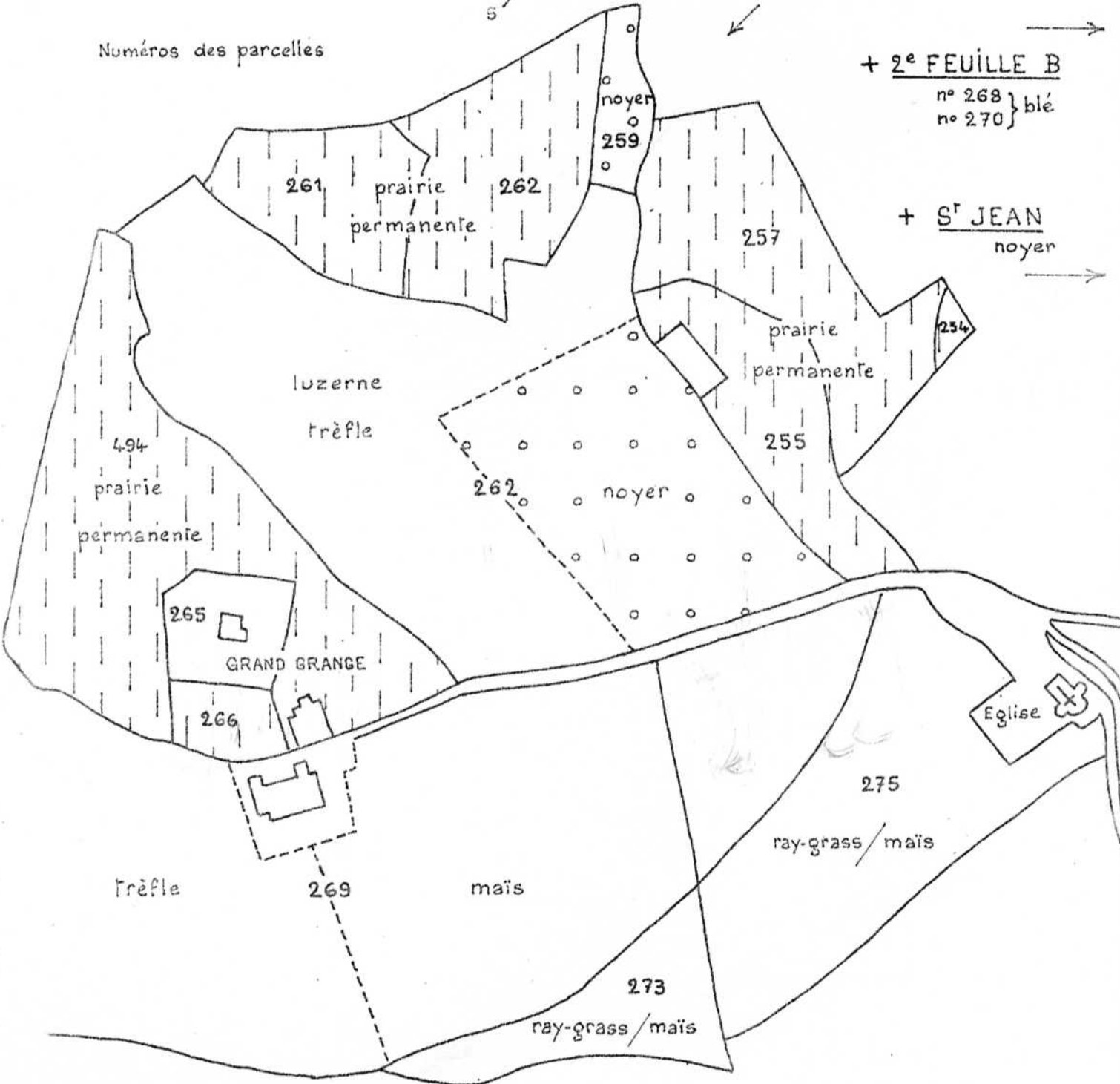
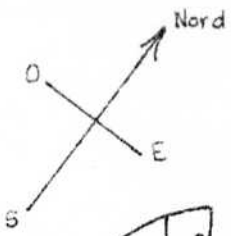
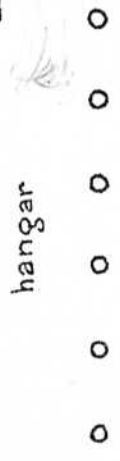
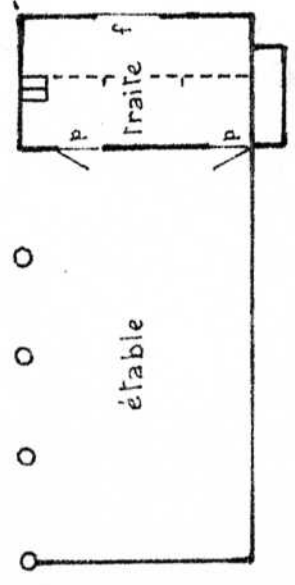
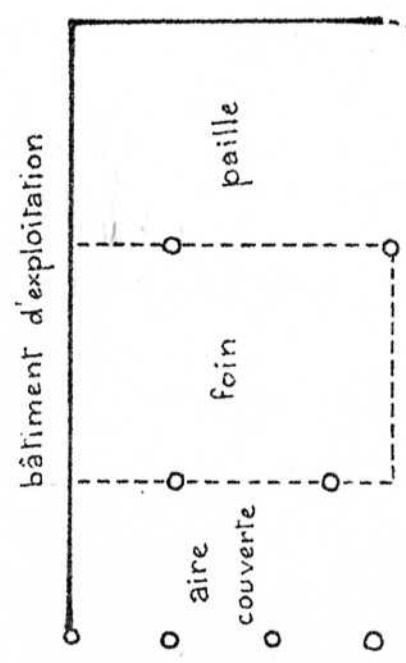
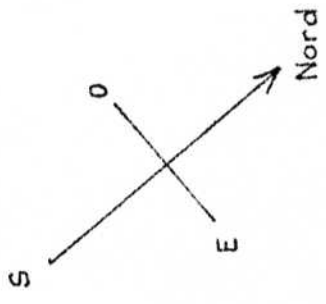
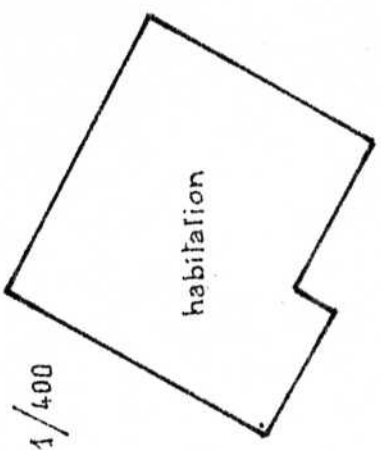
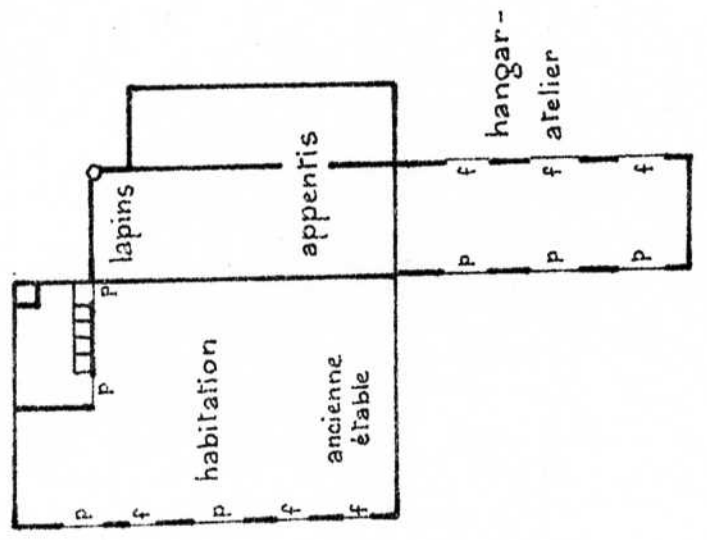


Fig. 4 - PLAN APPROXIMATIF DE LA FERME Echelle 1/400



f fenêtre p porte



c) Les terrains et la végétation - voir figures n° 1, 2 et 3 -

La partie boisée, - environ 25 ha - se trouve sur la montagne de calcaire crétacé - forêt de l'étage 400-900 m - forêt maigre de chênes pubescents, avec des buis, des houx. Le château ruiné est perché sur un éperon de calcaire urgonien (UR = barrémien du crétacé moyen) plus dur que les calcaires qui l'encadrent, surtout le calcaire argileux du crétacé inférieur (Hauterivien = n). La partie en prairies permanentes et en cultures autour de la ferme appartient au bassin d'alluvions récentes post-glaciaires (cailloux, argiles de décalcification) déposées au pied de l'amphithéâtre de montagne.

Les parcelles 232, 148 ..., de prairie et cultures, vers le nord, sont des collines de calcaire crétacé, avec quelques éboulis.

Enfin les parcelles des Chaumates et des Rapailons (commune de St Jean) sont situées sur les sables, cailloux marnes oligocènes. Le nom des Chaumates - en blé actuellement - évoque sans doute un coteau chaud exposé au sud ; c'était autrefois le vignoble de Rochechinard, où chaque exploitant avait sa parcelle. Les Rapailons, en noyers, sont au pied de la cuesta miocène, qui devrait plutôt s'appeler un crêt monoclinal car il s'agit de relief plissé.

Tous les sols ont été améliorés par l'usage de fumier et engrais.

d) L'habitat à Rochechinard. C'est un habitat dispersé (1), favorisé par le climat moins rude que dans le Vercors. La ferme isolée est entourée de la plupart de ses parcelles. Le remembrement n'aurait pu être intéressant que pour un petit nombre de parcelles. Pas de plan d'occupation des sols (P.O.S), non plus. Le conseil municipal prend les décisions si des problèmes se posent.

c) Historique. L'habitat a toujours été dispersé ; mais au 19^e siècle domine encore une polyculture ancienne, le seul élevage étant celui des boeufs de trait - celui des chèvres fournissant le lait pour le fromage. L'élevage du ver à soie (appelé ici magnon) et la culture du mûrier sont venus de la vallée du Rhône. Mais les exploitations sont trop petites, non spécialisées, peu rentables, fournissent à l'auto-consommation mais ne peuvent commercialiser de produits. C'est seulement au 19^e siècle (à la fin ?) qu'apparaissent les vaches laitières ; elles prennent la première place avant les noix. Le nombre des exploitations diminue, leur surface augmente. Elles se modernisent surtout depuis 1945.

Les parents de Mr CUTTIN sont fermiers de la Grand Grange en 1932, et ils achètent des parcelles d'une autre exploitation au nord. Leur fils achète la Grand Grange en rente viagère avec ses parcelles groupées. Il achète aussi les autres parcelles dispersées. Il transforme l'ancienne maison-bloc en maison réservée à l'habitation, et construit les nouveaux bâtiments d'exploitation agricole, complète le matériel. Il achète aussi une deuxième maison d'habitation située au nord-ouest (local plus petit).

..../..

(1) voir dans le n° 2/3-1979 les pages 33 et 34.

A Rochechinard, le maximum démographique est de 434 en 1841. La baisse reprend après 1891 (380) mais ne s'accélère pas après 1945. La population tend à se stabiliser, et avec le fond de la population, les structures agraires des petites propriétés-exploitations. Cette stabilité n'exclut pas une modernisation et une évolution de quelques aspects de l'habitat et du terroir.

d) Surface -

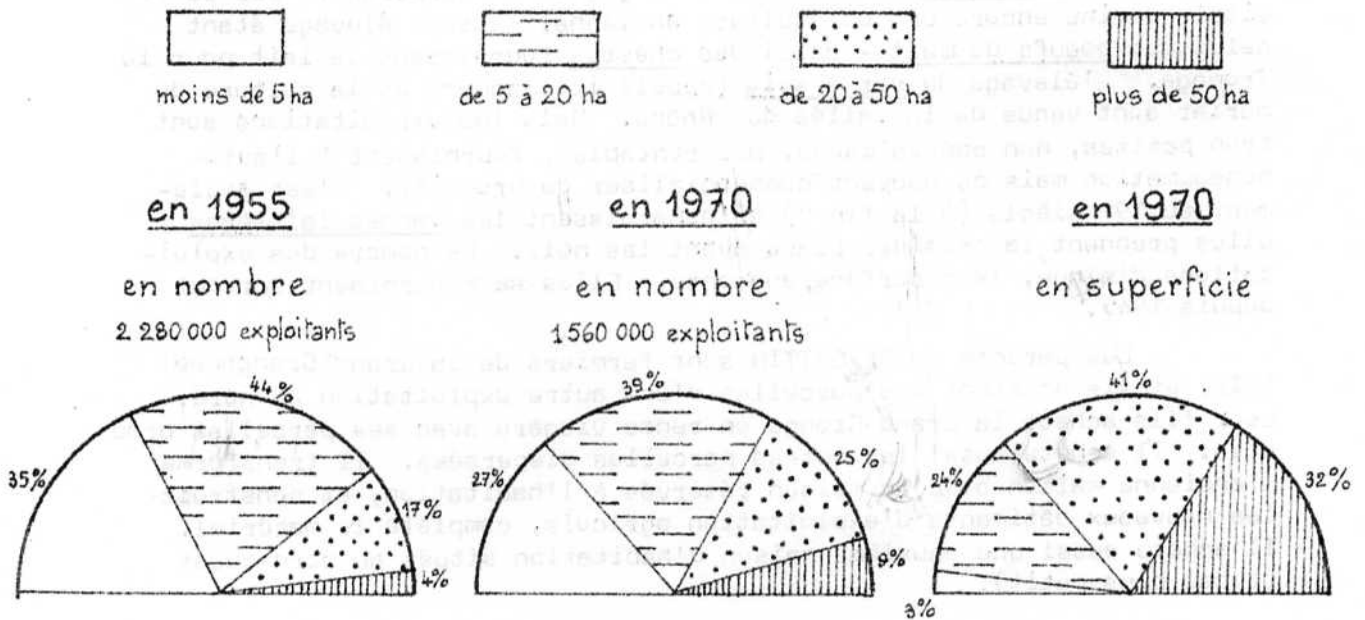
Dans la Drôme, un tiers des exploitations agricoles occupent moins de 5 ha ; et deux tiers en moyenne 20 ha. Pour le département, la moyenne est de 14 ha environ (2). A Rochechinard, la moyenne est de 15 ha.

Mr. COTTIN possède 18 ha, soit 14 ha en cultures (prairies temporaires et autres cultures) et 4 ha en prairie permanente - sans compter les 25 ha de bois.

A Rochechinard, les exploitants agricoles achèteraient plus de terres, mais elles ne sont pas disponibles.

La comparaison avec les régions françaises est difficile, la surface nécessaire différant selon le type d'agriculture. En France, l'évolution montre un recul net en nombre et en surface des moins de 5 ha, des 5 à 20 ha (surtout des moins de 10 ha), et la progression des plus de 20 ha, en nombre et en surface. Cette évolution conduit à une dominante d'exploitations moyennes (voir figure 5).

Fig. 5 - GRAPHIQUES COMPARATIFS



(1)- Voir notre n° 2/3 - graphique p. 34 bis.

(2)- Source : " Supplément à Drôme-Information " - Octobre 1974.

II - TYPE d' EXPLOITATION -

a) Faire-valoir direct : l'agriculteur exploitant est propriétaire. En 1852, il y avait dans le canton de St Jean en Royans, 25 % de paysans locataires payant leur loyer en argent. On a vu ci-dessus que les parents de Mr COTTIN étaient fermiers de la Grand Gange. Actuellement, toutes les exploitations de la commune de Rochechinard sont en faire-valoir direct, ce qui n'exclut pas quelques parcelles en fermage.

En France, le faire-valoir direct compte les deux tiers des exploitations en nombre, mais seulement 52 % de la surface agricole, surtout dans la moitié sud et Nord-Est. Cependant, en France, le fermage est en progression, car il permet à l'exploitant de consacrer une grande partie de son capital à la modernisation, sans l'immobiliser dans la possession de la terre. Le fermage comprend surtout les grandes fermes du Bassin Parisien et les petites fermes de l'Ouest. Le métayage (paiement du loyer en nature) a presque disparu.

b) Exploitation familiale - Age de la population agricole -

Mr COTTIN et son épouse exploitent seuls le domaine. Ils ont deux enfants de 15 et 16 ans qui poursuivent leurs études. Pour la récolte des noix ils sont aidés par deux ouvriers agricoles espagnols pendant une douzaine de jours. Pendant six ans, Mr COTTIN a été associé à deux autres agriculteurs dans un G.A.E.C. (groupement agricole d'exploitation en commun). Il a jugé cette expérience très intéressante, par exemple pour prendre quelques vacances.

L'exploitation familiale est très courante en France. Elle a doublé sa surface en 25 ans. Elle emploie très peu de salariés agricoles et pratique une polyculture simplifiée associée à l'élevage. Les exceptions sont les grandes exploitations du Bassin Parisien, les exploitations spécialisées dans les légumes, fruits, fleurs.

L'âge des chefs d'exploitation familiale en France se présente ainsi : moins de 35 ans = 8,5 % ; 35 à 50 ans = 34,8 % ; 50 à 65 ans = 38,6 % ; plus de 65 ans = 18,5 %. Donc 57,3 % dépassent 50 ans.

Dans le cas de la ferme COTTIN, le chef d'exploitation fait partie de la minorité jeune. L'âge moyen des habitants est très en dessous de celui des agriculteurs français, en particulier dans les régions de montagne en difficulté :

	- de 20 ans	20 à 65 ans	+ 65 ans
France	32 %	55 %	13 %
Rochechinard	24,3 %	61,1 %	14,6 %
Ferme COTTIN	50 %	50 %	-

c) Surface - et nombre d'agriculteurs -

L'exploitation étudiée s'est agrandie et correspond en fait à deux exploitations anciennes. Le nombre d'agriculteurs a donc diminué.

Pour la France, l'exode rural commence au 19^e s. et s'accélère depuis 1945. En 1946, la population active agricole : plus de 5 millions de personnes - représente le tiers de la population active totale. En 1975, elle tombe à 9,6 % (15,1 % dans la Drôme) soit à peine 2 millions - dont 800.000 travaillent à plein temps. Soit une perte de 3 millions de personnes. Certaines régions du Massif Central, de l'Aquitaine, des Alpes du Sud sont devenues des Quasi-déserts, où survivent quelques personnes âgées.

e) Type de ferme (voir figure 4) -

La ferme de Mr COTTIN est isolée. Le terme Grand Cange indique peut-être une ancienne réserve de foin transformée en ferme.

La ferme ancienne est sur plan rectangulaire (environ 20 x 13 m) avec un renfoncement au Nord-Ouest, avec escalier. Elle a un rez-de-chaussée, deux étages, et à chaque niveau, du côté Sud-Est, cinq ouvertures plus hautes que larges. C'était une maison-bloc qui englobait l'étable à dix vaches surmontée d'une "fenière".

Les murs sont de pierres calcaires ; la toiture, à quatre pans, est de tuiles plates. La faîtière est approximativement perpendiculaire aux combes de niveau. Les pannes du toit sont assez importantes.

Un appentis, soutenu au Nord par une colonne du Château, borde le côté Nord-Ouest, et il est longé par un petit appentis.

Le bâtiment sert maintenant uniquement d'habitation modernisée, et l'étable est transformée en une grande salle.

En comparant avec les types de fermes du Royans et du Vercors central (1), il semble que ce soit une ferme du Royans, mais influencée par le style montagnard :

- (- Communs au 3 types : rez-de-chaussée, étage, combles, ouvertures hautes.
- (- Ressemblances avec le Royans : habitat dispersé, appentis, toiture.
-) - Différences " " : plan presque carré, bâtiments séparés, murs en galets roulés, molasse (Royans).
- (- Ressemblances avec le Vercors: maison-bloc, faitage perpendiculaire aux combes de niveau, murs en pierre.
- (- Différences " " : plan rectangulaire allongé, toiture à 2 pentes, habitat groupé (Vercors).

D'autres bâtiments récents sont ajoutés : un hangar-atelier prolonge de 16 mètres l'appentis au Nord-Est. Un bâtiment d'exploitation agricole de plus de 40 mètres de côté est détaché au Sud-Ouest. Il comprend la salle de traite, l'étable, des hangars à paille, foin, matériel, et un appentis au Nord-Est. Les matériaux en sont le béton, les moellons, le métal, le bois et, pour la couverture, la tôle ondulée et le fibrociment.

L'habitat est donc typique d'un Royans intermédiaire entre la plaine et la montagne, et témoigne de l'évolution moderne.

f) Type d'activités -

Rappelons l'association élevage-polyculture avec spécialisation surtout dans l'élevage laitier, et dans la culture du noyer. L'élevage bovin représente 70 % du revenu, le noyer 30 %. Dans la Drôme, au contraire, la production végétale est majoritaire avec 60 % du revenu agricole (dont 15,8 % pour les fruits). Le lait ne représente que 3,1 %, la viande bovine 2,6 %, contre 20,3 % à la volaille. En France, la production animale est en tête avec 58,3 % dont 17,5 % pour le lait, 11,9 % pour la viande bovine ; les fruits et légumes n'atteignent que 10,4 % (Drôme 24,1 %).

(1)- Voir courrier du Parc n° 21 - (4 ème trimestre 1978).

III - MATERIEL ET TRAVAUX (voir figures 3 et 4) -

Le budget montre ici - sous forme simplifiée - cette spécialisation dans le lait et la noix :

Recettes : On a vu ci-dessus que l'élevage compte pour 70 %, le noyer 30 %.

- Les 21 vaches produisent en moyenne chacune 3000 litres par an : à 1 F le litre elles rapporteraient environ 63 000 F. Il faut compter en plus la vente des veaux. La moyenne dans les autres exploitations de la région est de 7 à 8 vaches, soit environ 24 000 F par an.
- Les noix à 10 F le kg rapporteraient 30 000 F pour 100 hl (ou 3 tonnes).

Les autres productions ne sont pas commercialisées. Céréales et plantes fourragères servent à nourrir le bétail. Les volailles, les lapins, le potager, les autres arbres fruitiers, dont des cognassiers, sont destinés à la consommation familiale.

Dépenses : Ce sont les assurances, les cotisations, les remboursements de prêts (Crédit Agricole), les achats d'aliments pour les animaux, d'engrais, de semences de plantes fourragères, de matériel, et enfin les frais d'entretien et de réparation.

En France, en 1976, le revenu brut moyen par exploitation était de 37 000 F par an ; dans la Drôme, de 24 000 à 30 000 F. Les chiffres les plus forts, dépassant 47 000 F, concernent le centre du Bassin Parisien, le Nord (grandes propriétés en fermages), la Ceinture dorée de Bretagne et le Vaucluse (primeurs).

a) L'élevage -

La plus grande partie des bâtiments d'exploitation, des sols agricoles, des travaux, lui sont consacrés. A la différence des cultures, qui sont saisonnières, l'élevage exige un travail quotidien continu, sans interruption possible.

Les vaches sont de race pie noire, frisonne hollandaise. Elles ont été croisées avec des taureaux Holstein du Canada. Ce sont de bonnes laitières. Pour les veaux de boucherie, le croisement est fait avec des taureaux charolais. La coopérative Bel Air, de Lyon, fournit les pastilles de sperme conservé en marmite norvégienne pour l'insémination artificielle (les vaches ne sont pas consultées sur le choix de la méthode). Une vache met bas vers 2 ans et demi.

Mr COTTIN a installé son élevage en 1959. A cette date, la pie noire était en vogue. Dans le reste de la commune et tout le Vercors, la pie rouge de l'Est, la Montbéliarde, est fréquente. C'est également une bonne laitière, et robuste en montagne. La race locale, la Villardienne, blonde d'Aquitaine, est en recul très net.

- La méthode moderne de stabulation-libre est pratiquée dans l'étable et sur une aire de parcours non couverte. Les vaches y sortent, même en hiver, et rentrent pour la traite. En été elles rentrent plus difficilement. Elles pâturent aussi dans les prairies permanentes (environ 25 % des sols agricoles). Le reste de l'alimentation est fourni par les cultures fourragères céréalières (environ 50 % du terroir) et des produits achetés à la coopérative agricole : tourteaux d'arachide,

soja, et des éléments minéraux : phosphore, magnésium, calcium, sel. Le domaine n'étant pas assez grand, un complément de foin est acheté à Vassieux, Bouvante le Haut. Avec quatre autres agriculteurs, Mr COTTIN exploite le foin du " Pré à cinq sous " à l'extrémité sud-ouest de la commune et peut y pratiquer l'estivage. La paille pour les litières vient de Rochefort-Samson dans la plaine de Valence, au pied des Monts du Matin.

- La ferme est équipée d'une salle de traite moderne à trois postes de traite électrique. L'appareil imite le mouvement du veau : succion continue et en même temps pression-relâchement alternés. Pour traire une vache il faut 5 à 6 minutes ; l'idéal serait 3 minutes. Une vache produit de plus en plus de lait jusqu'à 7 ou 8 ans où elle fournit 25 à 37 litres par jour.

Le vêlage d'automne est intéressant, car le prix du lait est plus fort ; la vie est plus régulière en hiver où on respecte mieux les deux fois douze, c'est-à-dire les traites à 6 heures 30 et 18 heures 30.

La coopérative laitière de St Just de Claix (Vallée de l'Isère et département de l'Isère) collecte le lait.

Les veaux de boucherie sont vendus à huit jours à la Coopérative du Valentinois, qui les vend à un mois et demi ; d'autres sont gardés jusqu'à quinze mois, dix-huit mois, deux ans.

b) La polyculture -

Les noyers occupent 25 % du terroir, les prairies et céréales 75 % : 25 % en prairie permanente, 50 % en cultures fourragères et céréalières, les céréales servant aussi de fourrage.

Au cours d'une année, les travaux se succèdent ainsi :

- de novembre à février : vie ralentie, réparations, entretien du matériel, des talus, des haies, des bois ;
- mars : taille des noyers ;
- avril : réparation des clôtures, fumure des champs ;
- mai : soins aux noyers, labours, passage des disques ;
- juin : coupe du foin ;
- juillet : foin en montagne - moisson ;
- août : préparation des semis de prairies temporaires avec labours, épandage d'engrais ;
- septembre : semis ;
- octobre : semaille des céréales, récolte des noix.

Le matériel de culture est important, spécialisé pour l'arboriculture, pour les autres cultures, ou commun à toutes : deux tracteurs, des remorques. Il n'existe pas de C.U.M.A. (coopérative d'utilisation du matériel agricole), mais une partie des engins est achetée en commun avec d'autres agriculteurs - par exemple les épandeurs de fumier.

1/ Les noyers et noisetiers - Il y a un demi-siècle les noyers français étaient le régia pour l'huile et les cerneaux, et la franquette (fruit plus gros) ; les deux porte-greffes étaient le régia et le nigra des Etats-Unis. Les plantations en champs (ou noyeraies) étaient rares, et les arbres espacés, étaient plantés dans les vignes, et à troncs élevés pour laisser passer les machines. On ne s'occupait des noyers qu'à la production. Les méthodes, les rendements et la qualité ont changé. Le sol est défoncé, les arbres sont espacés de 10 à 12 mètres dans des plantations, les espèces sélectionnées. Après avoir essayé

des arbres bas, on revient à une taille moyenne pour laisser passer les tracteurs. Les noyers sont taillés en Mars, les plantations traitées, désherbées ensuite par des appareils spécialisés. La récolte, à partir d'Octobre, se fait par gaulage et ramassage manuel.

Une partie des parcelles 146 et 148 est plantée en noisetiers.

2/ Les autres cultures - L'assolement triennal se décompose ainsi : 1 ère année : céréale ; 2 ème année : prairie temporaire ; 3 ème année, coupée en deux : coupe de la prairie temporaire en juin, puis maïs-fourrage récolté en septembre. Les plantes fourragères des prairies temporaires sont surtout la luzerne, le trèfle, le ray-grass - les céréales : le blé et le maïs.

Le matériel de labour, utilisé aussi pour les noyers, comprend : charrues, herse, appareils à disques, semoirs ... utilisés surtout au printemps et en automne ; le matériel de fenaison et moisson : faucheuse, barres de coupe, pirouette ou soleil, botteleuse, lève-bottes, monte-bottes, utilisés à la fin du printemps et en été.

3/ La forêt n'est pas exploitée, sans valeur économique ; mais elle est utile pour éviter l'érosion.

X X

Nous avons donc l'exemple d'une exploitation spécialisée, qui conserve l'association élevage-polyculture simplifiée, et témoigne de la modernisation de l'agriculture française. L'avenir est assuré par une bonne formation du futur agriculteur, Mr COTTIN fils fréquentera le lycée agricole de Romans et préparera le Brevet de technicien agricole (B.T.A.).

J.P. WEISSMULLER

Professeur au Lycée E. Loubet-Valence

NDLR - Pour rédiger cette étude si précise sur la ferme et le domaine de Mr COTTIN, Mr WEISSMULLER a interrogé longuement son propriétaire, après notre visite du 20 Mai. Le recours aux statistiques agricoles de la Drôme et de la France éclairent, par comparaison, les caractères de l'exploitation.

(?) sur l'A.S.T.L. a visité le 20 Mai, avec l'aide de Mr E. FRANCOIS, professeur de collège.

UNE EXPLOITATION DE LA PLAINE ISEROISE, PROCHE DU ROYANS

La ferme des Gameaux (1)

Cette ferme n'est pas dans le Royans, puisque, située sur la commune de Chatte, dans le canton de St Marcellin, elle se trouve sur la rive droite de l'Isère à peu de distance au nord de Pont en Royans. Mais on y retrouve les mêmes terrasses quaternaires que dans le Royans, portant les mêmes cultures.

I - SITUATION, SUPERFICIE

1° - Cette ferme s'étend sur deux terrasses de l'Isère :

- La plus grande partie des champs se trouvent sur la terrasse de St Marcellin, du Würm le plus ancien, que l'on retrouve dans le Royans, à Auberives et St Jean notamment. Elle a de bons sols, variés, souvent limoneux, fertiles ; assez argileux, ils restent frais ; et les cultures, en particulier le maïs, y souffrent rarement de la sécheresse, même l'été.

Cette terrasse se trouve à environ 265 m d'altitude.

- Les autres champs sont sur la terrasse dite " de St Marcel-les-Valence ", du Riss ancien. Les sols y sont plus lessivés, plus argileux et plus lourds. La terrasse est à environ 280 m.

Tous les champs cultivés sont parfaitement plats. Le rebord de la terrasse supérieure est laissé en prairies naturelles.

2° - C'est une ferme assez grande pour la région :

Alors que la moyenne des exploitations agricoles était de 15,4 ha pour le département de l'Isère, et du même ordre pour la commune de Chatte, en 1976, la ferme comprend 38,5 ha de champs et prairies naturelles + 2,5 ha de bois, de châtaigniers surtout, bois qui sont de faible rapport.

4 ha sont en fermage.

L'exploitation existe dans cette superficie depuis longtemps (elle s'était agrandie de 5-6 ha juste après la guerre) ; c'est une chance, car les bons terrains agricoles de la vallée de l'Isère sont chers, rares ; et les paysans sont souvent en concurrence avec les constructeurs.

Tous les champs sont groupés.

3° - La ferme des Gameaux est en faire-valoir direct.

Elle appartient à la famille qui l'exploite depuis plusieurs générations. L'ancien propriétaire, profitant de l'IVD (Indemnité Viagère de Départ, versée aux agriculteurs âgés qui laissent leur exploitation à de plus jeunes), s'est retiré en 1965, et l'a cédée à un fils et un gendre.

Elle occupe deux hommes à plein temps, et 5-6 personnes de plus au moment du ramassage des noix.

Un garçon de la famille, titulaire d'un BTS agricole, a l'intention de reprendre l'exploitation de la ferme, à la retraite de l'un des deux propriétaires actuels. Mais il doit pour le moment s'employer dans une autre ferme.

../..

(1) que l'A.U.E.D. a visitée le 20 Mai, avec l'aide de Mr G. FRANDON, l'un des propriétaires, et Mlle MARION, professeur de collège.

Deux fermes du Royans.

26b.

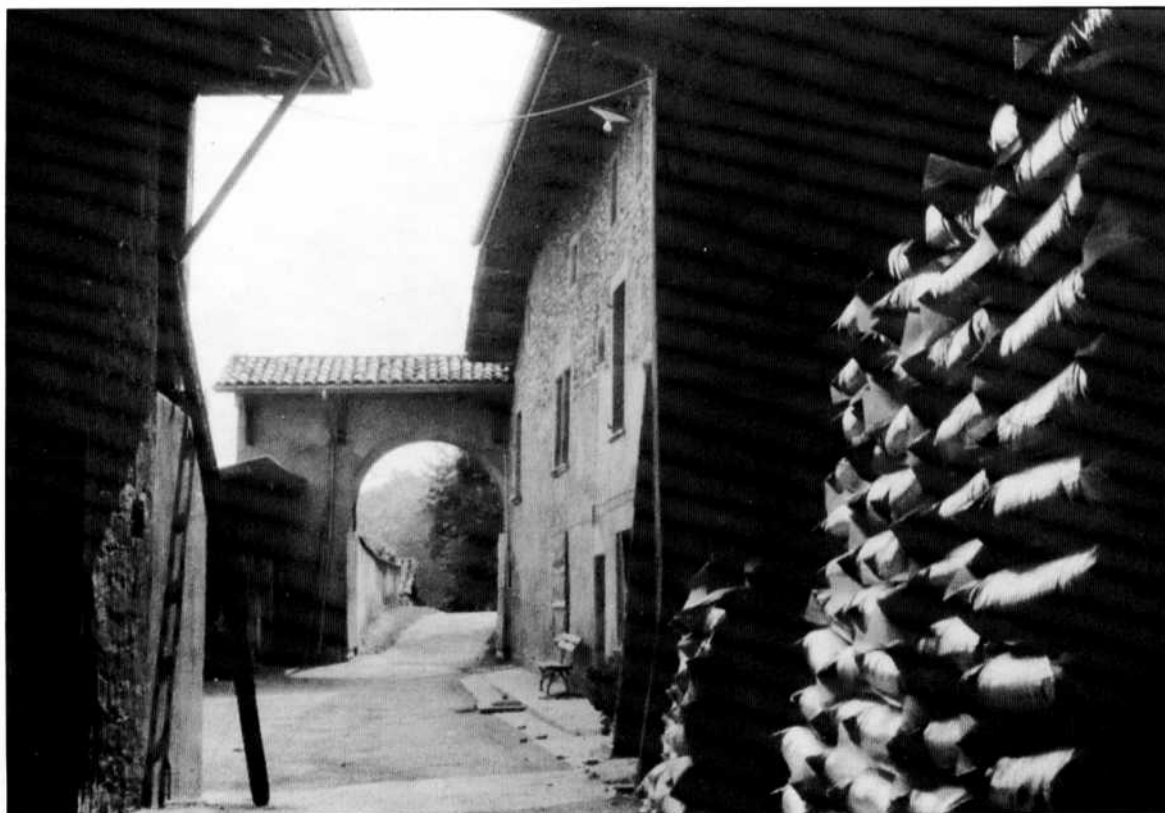


N° 1

La ferme de M. Cottin, vue du château de Rochinard. Relief vallonné et aspect bocager: versant boisé, prairies, champs, vergers. Sur un espace plan, des bâtiments rapprochés, mais distincts:

- 1) l'habitation prolongée par un hangar-atelier en construction.
- 2) une cour.
- 3) le vaste ensemble de l'étable, remises, fenils largement ouverts aux tracteurs et chargements (rampe d'accès).

Photo de M. Weissmuller.



N° 2

La ferme des Gameaux, à Chatte (ferme à éléments nombreux et séparés - voir plan), la grande arcade de l'entrée sur la cour, le bâtiment ancien d'habitation, pour une famille, une vaste remise pour des centaines de sacs d'engrais.



N° 3

Une noyeraie typique de conception moderne: espacement de 9 à 10 m entre les arbres "formés" à hauteur moyenne pour permettre les travaux de culture et accroître les rendements, sol plat d'alluvions fines, à rares cailloux roulés, soigneusement aéré et désherbé. Il sera roulé, pour recevoir les noix lors du ramassage.



N° 4

L'ancien séchoir à noix, en bois, sur hauts piliers de pierre calcaire, très vaste, à trois planchers de lattes espacées pour supporter une couche de 15 centimètres de noix. Pas de cloison sur le long côté abrité par une large avancée du toit. Des volets mobiles sur la paroi Nord-Nord-Ouest. Les noix y étaient laissées 3 à 4 semaines. Du matériel agricole rangé au rez de chaussée.

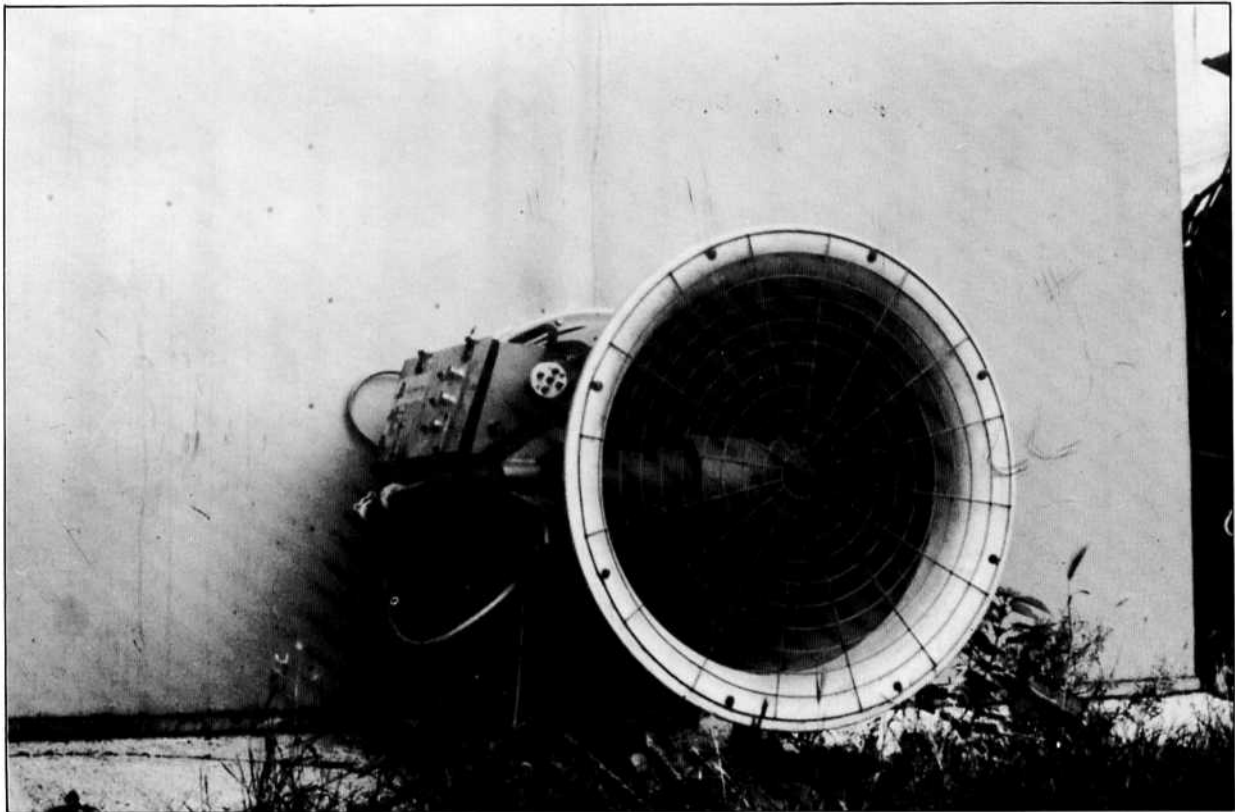
Deux fermes du Royans

26d.



N° 5

Le nouveau séchoir à noix, utilisé pour la troisième année. Les noix sont d'abord **lavées** dans le récipient cylindrique, par mouvement de vis sans fin, puis **séchées** sur 1 mètre d'épaisseur dans ces compartiments métalliques, à planchers de grillages inclinés, et trappes de déversement dans les sacs.



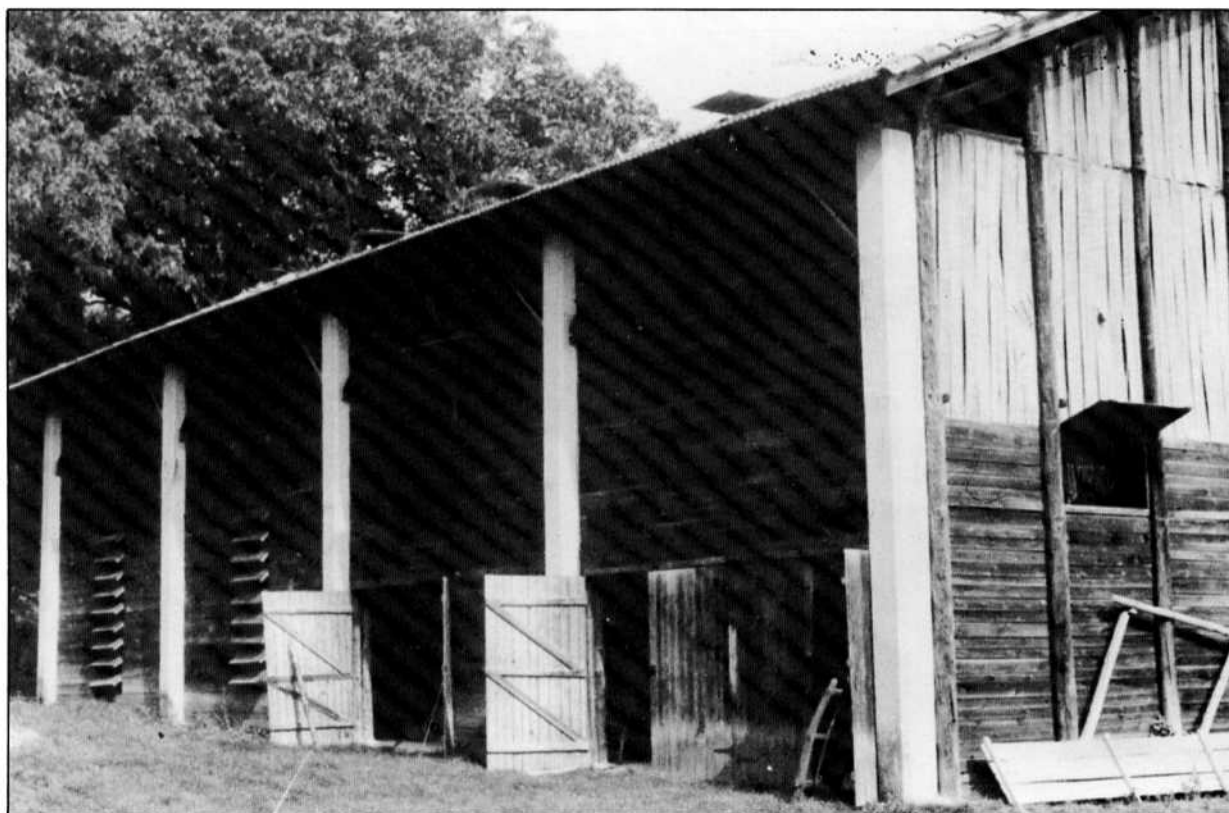
N° 6

L'air chauffé au gaz propane est insufflé latéralement **dans le séchoir** par ce **ventilateur électrique**. Durée : ~~60~~ ⁶⁰ heures.
L'ensemble tient peu de place sous un hangar (cf. le séchoir ancien).



N° 7

Les feuilles de tabac assemblées en "filoches" suspendus à des ficelles mises en place par poulies. Quelques centimètres d'intervalle entre les rangées de filoches superposées.

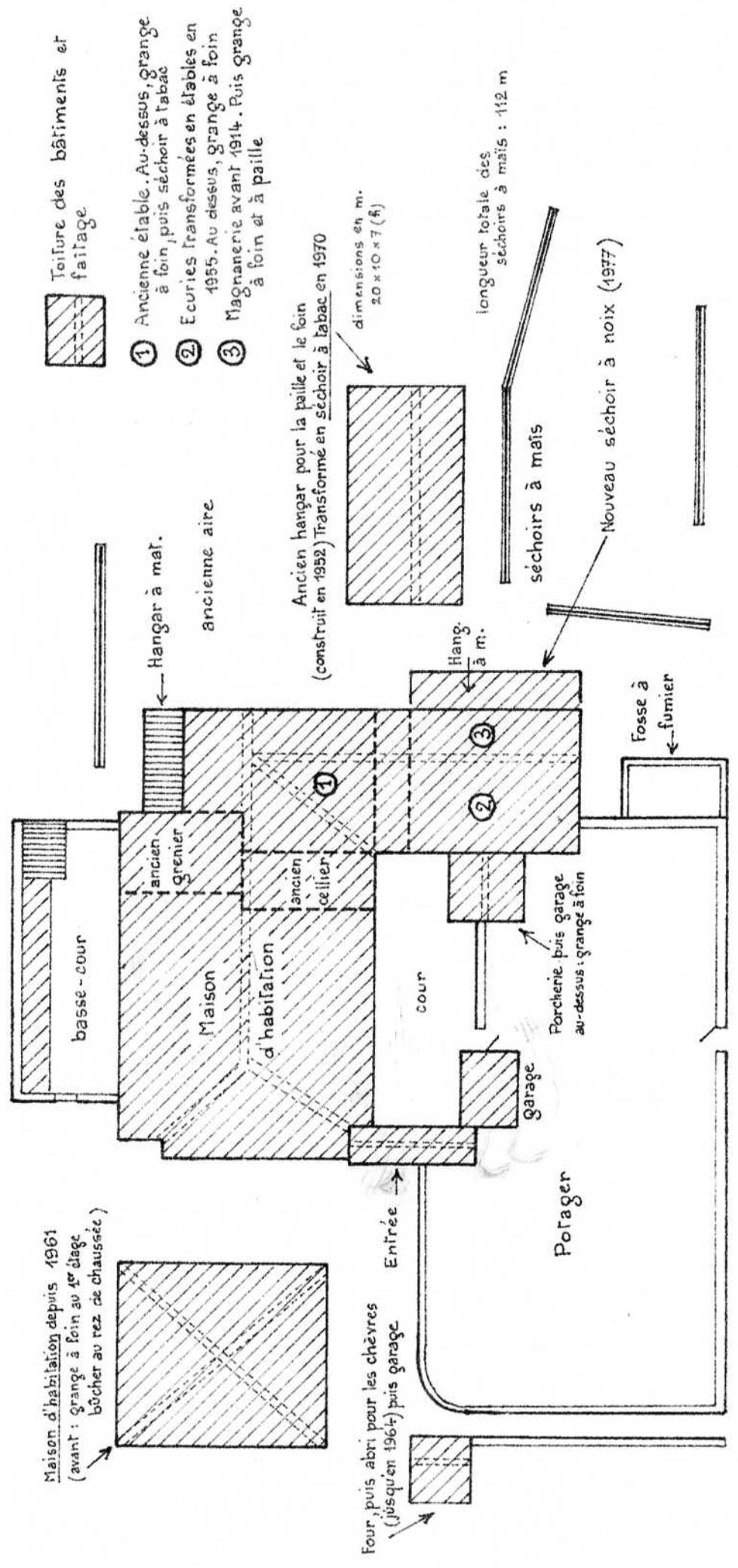
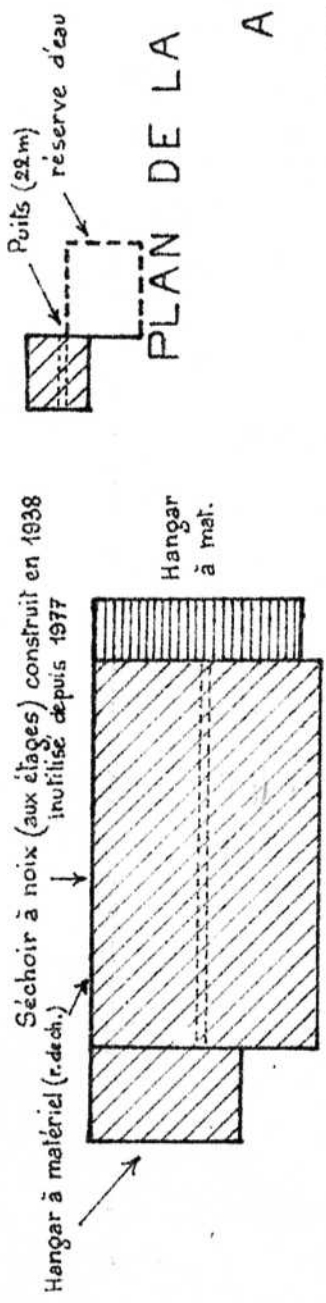


N° 8

Le hangar de séchage du tabac de 7 mètres de hauteur est activement aéré: volet ouverts dans le toit, et dans les parois de planches (interstices visibles). Remarquer au-delà du hangar, et bien plus haute, une vieille noyeraie à la manière ancienne: troncs très gros, feuillages épais, s'élevant vers la lumière, et relativement moins productive que les noyeraies de type récent (photo n° 3)

Photos de M^{me} Passelègue.

PLAN DE LA FERME MARION-FRANDON A CHATTE (Isère)



4°- La ferme se trouve située dans un secteur prospère du point de vue agricole : la population agricole s'y maintient, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions. Le recensement de 1975 montre même un léger accroissement de cette population, par rapport à celui de 1968, dans le canton de St Marcellin :

Actifs agricoles dans le canton de St Marcellin :					
1 9 6 8			1 9 7 5		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
965	324	<u>1289</u>	1085	350	<u>1435</u>

II- LA TRANSFORMATION DES ACTIVITES DE L'EXPLOITATION VERS LES ANNEES 1965-1970 -

1°- Jusqu'aux années 1965-1970, les ressources de la ferme venaient essentiellement du blé, des noix, et de l'élevage.

La superficie de l'exploitation était divisée ainsi vers 1965 :

Noyers	7 ha
Blé	14 ha
Prairies naturelles	6 ha
Fourrage	8 ha
Maïs	} 3,5 ha
Betteraves à sucre	

La culture du noyer, devenue très importante vers 1935, avait nécessité la construction, juste avant la guerre, d'un grand séchoir à noix, typique des fermes de la vallée de l'Isère de la région de Tullins au Royans.

L'élevage occupait aussi une grande place, par le revenu qu'il procurait, les surfaces qui lui étaient consacrées et les bâtiments occupés par les réserves de paille et de foin, et le temps de travail qu'il nécessitait.

A côté de 5 à 6 chevaux de trait et mules (dont le nombre n'a fait que diminuer après la guerre avec la mécanisation - La ferme disposait d'ailleurs d'un tracteur depuis 1924), on élevait 8 jeunes mules et 6 à 8 vaches laitières jusque vers 1955. Les mules achetées en Poitou étaient revendues dans le Sud-Ouest de la France ou l'Espagne.

Cet élevage de mules a cessé en 1955, et le nombre des vaches et génisses est passé à 26 - 28.

Contrairement à beaucoup d'autres fermes de ce secteur de la vallée de l'Isère, on ne faisait pas de culture de tabac : les ressources étaient suffisantes pour la famille, et surtout le temps bien employé l'été avec les moissons, les fenaisons, et les soins aux animaux qui, même en cette saison, étaient rentrés à l'écurie ou à l'étable tous les soirs.

2° - Depuis une vingtaine d'années, l'élevage a été abandonné, au profit du maïs, des noyers et du colza.

C'est l'introduction des désherbants chimiques qui a permis le développement de la culture du maïs, et l'a rendue plus intéressante que la culture des fourrages et l'élevage de vaches laitières. (On connaît les problèmes de mévente du lait et des produits laitiers ; ils ont fait reculer l'élevage dans les régions basses où d'autres activités se révélaient plus rémunératrices).

Dans l'exploitation, les surfaces se répartissent actuellement ainsi :

Cultures	Superficie	% de la superficie par rapport à la superficie totale environ :	% du rapport par rapport au <u>revenu</u> total de l'exploitation :
Noyer	12 ha	31 %	43 %
Maïs	13 ha	34 %	30 %
Blé	7 ha	19 %	10 %
Colza	1,5 ha	3,5 %	3 %
Tabac	1 ha	2,5 %	13 %
Prairies naturelles	4 ha	10 %	1 %

Avec ces changements d'activités, l'utilisation des bâtiments agricoles a changé (Voir plan des bâtiments).

III - LES CULTURES ACTUELLES DE L'EXPLOITATION

A - LES CULTURES -

1° - Le noyer :

a) La ferme est située dans le secteur de la "noix de Grenoble", qui dans la vallée de la basse Isère, va de Tullins au Royans.

Le noyer trouve sur les terrasses de l'Isère les sols assez profonds, meubles, frais, qu'il lui faut. Le climat lui convient aussi, assez doux, humide, protégé du vent du Nord ; les hivers trop froids et les gelées tardives, redoutables pour lui, sont assez rares.

Il donne au paysage un aspect tout à fait particulier, soit qu'il soit planté autour des champs de blé, maïs, etc..., soit en grandes noyeraies. Les vieux noyers surtout, dont certains sont centenaires (on plantait pour ses enfants et petits-enfants), sont des arbres imposants. Leur feuillage est assez sombre et épais, raison pour laquelle leur ombre, trop fraîche, même en été, était considérée comme "mauvaise". Les noyers donnent à la vallée son aspect très vert, l'été. L'hiver, les arbres sans feuilles sont un peu tristes, et les premières feuilles d'un vert rosé apparaissent tard, en Mai.

En 1977, dans sa partie iséroise, la "noix de Grenoble", a donné 76.000 quintaux de noix, sur 4.700 ha de noyeraies. Plus de la

moitié de la production est exportée, notamment vers l'Europe du Nord, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest. Le marché des Etats-Unis s'est beaucoup réduit ; et, maintenant, les noix de Californie, plus grosses mais à la coquille pour lourde que les noix de Grenoble, concurrencent les noix françaises.

Les " noix de Grenoble " sont de trois variétés, sélectionnées pour la finesse de leur goût, la légèreté de leur coquille, et leur longue conservation. Ce sont :
. la franquette, longue, pointue,
. la mayette, plus ronde,
. la parisienne, reconnaissable à des rainures plus nombreuses, plus " frisées " que la mayette.

La franquette est la plus répandue, car elle est d'une production plus régulière.

Depuis une dizaine d'années, les nouvelles plantations sont faites évidemment en variétés de label. Elles diffèrent aussi des anciennes par le fait que les arbres sont plus bas (les greffes sont maintenant faites à environ 1,5 m du sol), et ainsi plus productifs et plus tôt : on ramasse des noix au bout de cinq ans, alors qu'il fallait autrefois attendre au moins dix ans pour recueillir quelques kilogs de noix.

Le beau bois de noyer va se faire plus rare ; mais dès maintenant il se vend mal : 800 à 2000 F le m³ (revendu en plateaux aux environs de 11 000 F le m³ ...).

La " formation " des arbres par la taille demande maintenant beaucoup plus de soins. Les noyers nécessitent aussi beaucoup plus de travail par les cinq à huit traitements annuels, au sulfate de cuivre, nécessaires contre les parasites plus nombreux.

b) Dans la ferme qui nous intéresse, les noyeraies occupent 12 ha, 6 en bordures d'autres champs, 6 en grandes noyeraies.

85 % de la production est en " noix de Grenoble " (dont 80 % en franquette). Il reste, dans les noyeraies anciennes, 15 % de variété dite " régionale " qui ne peuvent être vendues sous le label.

Le ramassage des noix reste, avec la cueillette du tabac, l'un des deux travaux " manuels " de la ferme. Le ramassage mécanique existe et progresse ; mais on attend qu'il soit plus perfectionné pour investir dans une machine.

Le gaulage, cependant a disparu ; on secoue les arbres avec un appareil qui fait vibrer le tronc, enserré par une grosse pince.

Les noix sont ensuite lavées à l'eau, et séchées à l'air chaud. Le vieux séchoir n'est plus utilisé depuis 1977, car il était devenu insuffisant pour la production actuelle (environ 12 tonnes, en moyenne). Mais on peut encore voir, dans la plupart des fermes de la région, ces grands bâtiments, où, sur deux ou trois étages de planchers à claire-voie, les noix sèchent pendant plusieurs semaines.

Les noix mises en sacs sont ensuite vendues à un négociant.

2°- Le maïs

Il y a 20 ans, on le désherba à la main, et on le récoltait de même. Le désherbage se fait maintenant avec des produits chimiques, et tout le travail est mécanisé. La récolte se fait, dans la ferme, le plus souvent avec la moisson en Octobre, le séchage des épis dans des " cribbs ", et le battage en avril-mai (battage par un entrepreneur). Elle pourrait se faire plus vite avec une moissonneuse-batteuse, mais le prix du battage au champ est plus coûteux.

Le rendement est d'environ 70 q/ha. C'est un bon rendement obtenu sans arrosage. Et l'on espère l'augmenter par l'arrosage.

Très peu de surfaces sont pour le moment arrosées, dans ce secteur, mises à part celles qui sont en tabac. Or, un projet existe, qui prévoit d'irriguer 3000 ha, à partir d'un lac collinaire alimenté par la rivière du Furand, ou par pompage dans l'Isère.

La ferme des Gameaux pourrait en profiter pour le maïs, mais aussi le tabac et les noyers qui peuvent souffrir des étés secs.

3°- Le blé

On arrive à des rendements de l'ordre de 45 q/ha.

La moisson est faite à la moissonneuse-batteuse par une entreprise. La paille est pressée et emportée par des agriculteurs éleveurs d'une commune voisine, qui donnent du fumier en échange.

4°- Le tabac

C'est une culture qui permet depuis longtemps aux petites exploitations de la région d'obtenir un revenu suffisant pour durer.

Aux Gameaux, on ne le cultive que depuis 1970. Cela permet d'occuper l'été qui serait un temps mort, maintenant que les moissons et les fenaisons n'occupent plus que quelques journées, alors que c'était un lourd travail il y a une vingtaine d'années, et aussi l'hiver, libéré des soins aux vaches.

Elle se fait avec la main d'oeuvre familiale, peu coûteuse (elle n'est rentable qu'ainsi), et sera probablement abandonnée quand tous les enfants auront un métier.

Les conditions de culture sont moins draconiennes qu'elles l'étaient encore dans les années 60, où le nombre des plants et des feuilles était fixé presque à l'unité près. Le travail se mécanise de plus en plus : Pour le repiquage des plants, la mécanisation est généralisée ; et elle est rentable pour la cueillette pour une superficie supérieure à 1 ha (ce qui n'est pas le cas aux Gameaux où l'on ne fait qu'un hectare de tabac).

Enfilées à la machine sur des ficelles, et suspendues, les feuilles sèchent pendant plusieurs mois. Elles occupent pour cela un espace considérable, un grand hangar à paille et foin, transformé à cet effet.

Le tabac est livré l'hiver aux magasins de la SEITA, à St Marcellin. Mais la vente libre est maintenant possible, pour les agriculteurs qui pourraient trouver des acheteurs à l'étranger.

5°- Le colza

On le cultive pour aérer le sol, auquel il restitue aussi de l'azote et de l'humus, par les tiges qu'on enterre et aussi les plants qui repoussent, car, très petites, les graines tombent nombreuses au moment de la moisson (faite par un entrepreneur).

6°- L'élevage

Il ne se maintient dans l'exploitation que pour l'utilisation des prairies naturelles qui couvrent le rebord de la terrasse supérieure (un gradin assez raide).

On élève six génisses charolaises, achetées à six mois et revendues à trente, ce qui double à peu près leur valeur. (Rendement assez médiocre).

On les laisse du printemps à l'automne " au coteau " ; et l'hiver, on les nourrit à l'étable, avec du raygrass, cultivé sur les chaumes de blé, avant qu'on y sème du maïs au printemps ; une partie de ce raygrass est fauché pour les génisses, le reste enterré pour servir d'humus.

B - CALENDRIER DES TRAVAUX - Il est assez rempli :

- Décembre- : tri et emballage du tabac (1 mois $\frac{1}{2}$),
Janvier : coupe du bois pour le chauffage et la fabrication des piquets ; réparation des parcs, réparation du matériel.
- Février-Mars: arrachage des noyers morts et remplacement de ces arbres. Fertilisation et labour des noyeraies, désherbage des blés.
- Mars- Avril : les noyers sont nettoyés des branches mortes, labours pour le maïs, préparation du semis de tabac.
- Avril : préparation du sol pour les semis de printemps, greffage des noyers.
- Mai : semis du maïs, fauchage du raygrass ; labour et semis de maïs plus précoce, préparation du sol pour le tabac ; plantation du tabac, premier traitement du noyer (les traitements vont s'échelonner jusqu'à début Août). Premier passage du " griffon " dans les noyeraies (il y en aura 4 - 5 jusqu'en Septembre), traitement du colza (2 - 3 entre Avril-Mai et Juin).
- Juin : fertilisation, piochage du tabac, taille des jeunes noyers "en formation", réfection des " cribbs ", enfouissage d'azote pour les maïs.
- Juillet : moisson-battage du colza ; déchaumage du colza ; épandage de sulfate d'ammoniac pour accélérer la pourriture des tiges, battage du blé (2^{ème} quinzaine), déchaumage, etc... épamprage et écimage manuel du tabac.
- fin Juillet- : récolte du tabac : cueillette des feuilles,
Août : enfilage en 3 fois (une vingtaine de jours), sous-solage.
- Septembre : semis de raygrass, semis de colza, préparation du sol pour le ramassage des noix (le sol doit être très propre et parfaitement nivelé), moisson du maïs précoce.
- Octobre : ramassage des noix (trois semaines), moisson du maïs (dix jours)
- Octobre- : préparation des semailles de blé (8 - 10 jours),
Novembre
- Novembre : bêtes ramenées à l'étable, traitement des noyers après la chute des feuilles.

C - LE MATERIEL -

Il a pris une importance considérable depuis vingt ans. Il représente dans la ferme un capital de plusieurs dizaines de millions de centimes, en tracteurs, outils pour retourner le sol, semoirs, etc... une trentaine d'appareils les plus variés.

Dans une agriculture "industrielle", il semble difficile de s'en passer ; mais il absorbe une bonne partie du revenu: un semoir à maïs coûte environ 15 000 F à l'achat, pour une utilisation d'une douzaine d'heures chaque année sur la propriété

Une solution peut être l'achat en commun du matériel qui n'est pas rentable sur une exploitation, ce qui est le cas ici. Et aussi une résistance aux efforts des marchands de matériel agricole qui veulent toujours persuader les paysans qu'un matériel plus moderne et plus puissant est indispensable.

x x

IV - / CONCLUSION /

Profitant de bonnes conditions (bons sols, champs plats et groupés, superficie assez grande), cette ferme s'est beaucoup transformée depuis vingt ans : le travail s'y est mécanisé, pratiquement entièrement ; on y utilise beaucoup plus d'engrais, de pesticides ; elle s'est spécialisée dans des cultures dont le produit est entièrement destiné à la vente (on ne " perd même plus son temps " à y produire le lait, le cochon, le vin nécessaires à la famille) ; les rendements se sont accrus considérablement.

Cette évolution n'est pas du tout exceptionnelle : Le paysan n'est plus un homme à part, vivant en circuit fermé, comme il l'était resté en France jusqu'après la dernière guerre, à quelques exceptions près. Dans la mesure de ses moyens, il a modernisé sa ferme, produit pour vendre, tient des comptes.

Cependant les problèmes sont nombreux :

- On peut s'interroger sur la libération des agriculteurs que représente le progrès technique : la nécessité d'acheter des machines, des carburants, engrais, pesticides a obligé les paysans à vendre une partie de plus en plus grande de leurs produits ; ils doivent sans cesse intensifier leur production, augmenter leurs rendements, ce qui les oblige à employer des méthodes toujours plus perfectionnées et plus coûteuses qui exigent des capitaux considérables.

- L'évolution des prix des denrées agricoles et des charges ne va pas dans un sens favorable au revenu paysan. Par exemple :

Prix de vente	(1969 = 43 F le q.	1969 = 49,35 F le q.
du maïs en) 1974 = 60 F le q.	du blé 1974 = 61,58 F le q.
	(1979 = 89 F le q.	en 1979 = 80 F
Prix d'achat du fuel pour un tracteur, en 1974 = 53,80 cent. le l,		
1979 = 121,80		
des engrais azotés en 1968 = 39,10 F le q.		
1979 = 88,50 F		
Cotisation à la Mutualité Sociale Agricole (pour cette ferme):		
6 966 F en 1975		
14 200 F en 1979		

Les paysans ont la réputation de ne pas être taxés, pour les impôts directs, aussi lourdement que d'autres catégories de Français. Cela vient de ce que l'impôt sur le revenu repose pour eux sur le système du forfait : chaque année l'administration fixe, pour une région donnée, un revenu moyen à l'hectare, valable pour toutes les exploitations quel que soit leur niveau. Ces forfaits visaient plutôt bas, et il en résultait une sous-imposition certaine pour beaucoup.

Mais, depuis une dizaine d'années, cela a changé : le régime au bénéfice réel a été imposé aux plus grosses exploitations ; et, pour toutes, le forfait a été relevé : entre 1963 et 1975, les bases de l'imposition des paysans ont quadruplé, alors que le revenu brut d'exploitation du secteur agricole doublait seulement.

- Se pose aussi le problème des parasites résistants aux pesticides, des sols qui s'appauvrissent, qui se tassent sous les passages répétés des appareils, etc...

Ainsi, même dans une ferme qui profite de conditions favorables, on peut s'interroger sur l'avenir, si l'agriculture française continue d'évoluer dans le même sens que depuis quelque dizaines d'années, c'est-à-dire vers une assimilation de plus en plus grande à la société industrielle, nécessitant sans cesse plus de terres, plus de matériel, donc plus d'argent.

G. FRANDON - J. MARION

*
**

Ces deux fermes avaient été retenues pour notre journée d'études du 20 Mai dans le Royans, parce qu'elles pouvaient nous être intelligemment présentées, et parce qu'elles se prêtent à des comparaisons éclairant à la fois la variété de l'agriculture royannaise et quelques caractères de l'agriculture française actuelle.

L'exploitation de Mr COTTIN, semi montagnarde, en terrains variés, de très inégale fertilité (18 ha utiles, et 25 ha de bois de valeur économique nulle) diffère sensiblement du domaine des Gameaux, de près de 40 ha de terrains plats et fertiles, pouvant porter de riches cultures, que favorise encore un climat plus modéré.

Spécialisation laitière d'une part, le noyer ne comptant que pour moins d'un tiers. Polyculture riche d'autre part, restreinte à quelques productions, le noyer et le maïs sensiblement équivalents en importance.

Mais aussi des ressemblances fort intéressantes. Il n'est plus question d'autosubsistance (si longtemps la règle dans nos fermes des Préalpes et leurs bordures). Tout est organisé pour la vente des produits. Le régime est le faire-valoir direct, le personnel permanent peu nombreux, familial, aidé par un petit nombre de salariés au moment des pointes. Le matériel de transport et de travaux est très important, spécialisé, encombrant, coûteux, et il pose des problèmes de gestion que Mlle MARION a bien soulignés.

Cette gestion ne peut être bien conduite que par des chefs d'exploitation de grande valeur professionnelle, capables de s'adapter à l'évolution de la conjoncture. C'est précisément le cas dans les deux fermes. L'avenir paraît heureusement assuré par les enfants et successeurs des propriétaires actuels. L'A.U.E.D. les remercie vivement de leur excellent accueil.

LES INDUSTRIES DANS LE ROYANS DEPUIS LE 17^e SIECLE

INTRODUCTION - Notre bulletin précédent 2/3-1979, pages 22 à 29, avait présenté, d'après les Chroniques de l'Abbé MORIN (1), une courte histoire du Royans jusqu'au retour de la paix civile : fin du 16^e et 17^e s. Les modes de vie ruraux y avaient une place privilégiée. De beaucoup les plus nombreux, paysans et paysans-artisans vivaient presque en auto-subsistance, vendant à quelques marchands, surtout romans, un surplus d'objets de qualité médiocre : tissus de laine, outils agricoles simples de fer et de bois, quelques ustensiles de ménage, telles des "cuillères" grossières, et aussi des peignes en bois de buis, pour le travail de la laine.

x x

DELIMITATION DE L'ETUDE, ET SOURCES - Les pages ci-dessous, qui conduisent jusqu'à l'état actuel des industries, ne sont pas un récit continu, et concernent uniquement des faits économiques et sociaux. On se reportera à l'ouvrage de l'abbé MORIN pour l'histoire politique, administrative, religieuse, et aussi au chapitre VI qui rappelle utilement les formes anciennes, et durables, de l'exploitation des forêts proches et du travail de la laine.

Il manque, et c'est très regrettable, un ouvrage sur les activités économiques, consacré au seul Royans, et accessible à des non spécialistes. Ce numéro de notre Revue, consacré au Royans, ne pouvait évidemment contenir une étude de longue haleine et de première main. Je me suis bornée à quelques moments de cette histoire industrielle, susceptible d'éveiller quelques curiosités,

- 1/- d'après la première et la seconde parties de l'ouvrage magistral de P. LEON (1954): " La naissance de la grande industrie en Dauphiné - fin du 17^e s, 1869 " (Presses Universitaires de France- 2 tomes) (2) ;
- 2/- d'après deux rapports administratifs, d'un maire sous Louis-Philippe, et d'un commissaire de police sous Napoléon III;
- 3/- d'après quelques renseignements obligeamment communiqués par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valence et le Parc naturel régional du Vercors qui, avec le groupe A.R.B.R.E. a organisé en 1979 une exposition sur les industries du bois en Royans-Vercors, exposition vue par le groupe AUED à St Jean en Royans le 20 Mai dernier.

(1) Editées en 1979 sous le titre : " Saint-Jean au fil des siècles " par la municipalité de St Jean en Royans - Imprimerie Guirimand - Grenoble.

(2) Sauf indications contraires, les citations sont empruntées à cet ouvrage pour le 17^e et le 18^e siècles.

BIBLIOGRAPHIE -

- "La naissance de la grande industrie en Dauphiné" (voir ci-dessus).
- Les Alpes occidentales françaises -t.I : "Les Préalpes du Nord "-
R. BLANCHARD.
- La Grande Chartreuse et le Vercors J. BLACHE.
- La vie économique dans le Vercors méridional et ses abords, d'après le Cartulaire de Léoncel - TOUTANT - Revue géographique alpine 1922- t. X .
- Quelques pages de FONT-REULX, LE TONNELIER et GUEDEL dans les bulletins de 1921 et 1937-38 de la Société d'Archéologie de la Drôme.

*

* *

Quelques faits généraux concernant l'industrie et observables dans le Royans.

On peut d'abord relever une bonne définition, de P. LEON, de la grande industrie au sens moderne du mot, qui a peu à peu remplacé celui, très extensif, resté en usage jusqu'au 18e siècle.

" Elle sera réalisée lorsque, dans une entreprise assez large pour
 " concentrer plusieurs catégories de travailleurs étroitement spécia-
 " lisés, à un emploi de machines et d'une technique appuyée sur la
 " science, tel qu'il soit capable de commander les phénomènes de pro-
 " duction et de vente, viendra s'ajouter un capital suffisamment con-
 " centré et accumulé, ainsi qu'une circulation d'argent suffisamment
 " rapide pour provoquer une accélération constante de la production et,
 " si possible, des profits ".

Le Royans n'est pas parvenu à cette dimension d'entreprise et il n'est pas sûr qu'il y parvienne un jour. Toutefois, il s'y est installé à plusieurs reprises des industries mécanisées et modernes.

Mais, même en 1867-69, le Dauphiné dans son ensemble n'est pas encore entré dans une nouvelle ère industrielle. E. LABROUSSE, signataire de la Préface de l'ouvrage de P. LEON, note que " la société dauphinoise reste sous la domination de l'économie agricole ". Voilà qui s'applique encore presque entièrement aux industries royannaises actuelles.

Convient aussi au Royans, petite plaine en palier entre plaine rhodanienne et montagne, ces autres traits énoncés par P. LEON (chapitre I),

" Le Dauphiné est avant tout une province de montagne, ... L'ombre de
 " la montagne ... pèse sur les formes de son activité ... C'est la
 " montagne qui a imposé à l'industrie ses traits permanents ".

Mais ce n'est pas une montagne fermée.

" La grande chance de la province réside dans les plaines qui l'en-
 " tourent et lui assurent un contact direct avec le monde du dehors ".

Et ce fut une autre chance de disposer, entre autres grandes voies vers l'extérieur,

" d'une grande route proprement dauphinoise, la vallée de l'Isère ".

" La montagne n'a pas agi d'une façon uniforme, et c'est dans la
 " mesure où elle a permis le contact avec l'extérieur que l'industrie
 " a pu se créer et survivre ".

Et voici, dans ce même chapitre I, p. 18 et 19, les bases de l'industrie liée à la montagne, et observables dans le Royans :

- 1) le combustible : Dans le Royans, le charbon de bois pour les fontes des bas et hauts-fourneaux, était fabriqué à partir des bois-taillis de 20 à 30 ans : sapins, hêtres, chênes et parfois châtaigniers, descendus des bordures montagneuses ;
- 2) la force motrice des rivières issues du Vercors, à ruptures de pentes, et même si le débit en était faible. Sur leurs bords se perpétueront mues par de vieilles roues à aubes, les usines métallurgiques, les papeteries, les battoirs (de chanvre) et les foulons (de drap) ;
- 3) le minerai de fer, en gisements variés. Bien avant le 18^e siècle, la " mine " des plateaux du Vercors était exploitée par les Chartreux du Val- Ste Marie, bien que de teneur médiocre, très inférieure à celle du minerai de la région d'Alleverd, qu'on devra assez tôt ajouter à la " mine " locale ;
- 4) la laine de très nombreux moutons (peut-être 800.000 dans tout le Dauphiné en 1730). Les plus belles laines étaient celles des plaines de Valence, de Crest et du Royans, les qualités étant d'ailleurs fort variables ;
- 5) le chanvre (pour cordages et toiles) était partout cultivé dans les terrains frais ;
- 6) les très nombreux agneaux et chevreaux fournissaient leurs peaux. Mais Romains, et plus encore Grenoble, eurent plus de tanneries et mégisseries que le Royans.

*
* *

LES DIVERSES INDUSTRIES VERS LE MILIEU DU 18^e s. -

Nous sommes informés en particulier par les rapports des Intendants du Dauphiné, BOUCHU (fin du 17^es.) et surtout FONTANIEU (1730).

1^o - La draperie qui tient et de loin la première place "occupe une nébuleuse de petites entreprises " et surtout dans le secteur préalpin. On compte de 500 à 1000 ouvriers à St Jean en Royans, de 200 à 500 à Pont en Royans.

Les toiles de chanvre sont tissées dans ces mêmes petites villes par une cinquantaine d'ouvriers - la région de Voiron étant un centre bien plus important.

La métallurgie produit de la fonte et des fers, mais non, en Royans, de l'acier et des outils tranchants, dont le grand centre voisin est celui de Rives et ses environs. A St Laurent en Royans un haut-fourneau a été construit en 1672 par les Chartreux de Ste Marie-Bouvante. La " mine " descend de Lente par un chemin muletier très raide, au fond de Combe-Laval. Une tradition rappelle encore ce " chemin des Chartreux ". Et Saint-Laurent a gardé longtemps de simples martinets à forger le fer, mus par le Cholet et ses petits affluents. On note toutefois en 1730 que le nombre total des hauts fourneaux et martinets a décru en Dauphiné.

Des cuirs forts sont tannés à Pont en Royans.

2° - A ces industries traditionnelles et largement artisanales s'ajoutent au début du 18^e s. des industries nouvelles, moins liées au milieu local, et exigeant des ouvriers spécialisés.

La papeterie s'était installée tard en Dauphiné. Le premier moulin à papier, à Vienne, sur la Gère, date de 1438, dû à l'initiative d'un certain PHILIPPE originaire de Chatte, au bord du Royans. En 1730 on compte 18 fabricants dans cinq centres d'inégale importance, dont deux seulement à St Jean en Royans. Ce papier de chiffons et chanvre était fort grossier.

La soierie est aussi d'installation récente. Très encouragée par les intendants (qui avaient créé en 1726 seize " pépinières royales "), les plantations de mûriers s'étaient multipliées jusque dans les vallées de l'Isère et des Préalpes. Près des magnaneries des fermes, il était facile de "tirer" les fils des cocons plongés dans des bassines d'eau chaude. Ces "tirages" pullulèrent autour de Valence et de Romans.

Mais les moulinages où étaient tordus les fils à préparer pour le tissage exigeaient un matériel plus compliqué, et ces ateliers furent bien moins nombreux. La Sône, non loin de St Nazaire en Royans, en compte cependant 40 en 1730, plus encore que Romans, où existe par contre un tissage de cinq métiers. Ce sont là les débuts d'une activité véritablement industrielle.

Une autre industrie, issue du cocon, prend un développement extraordinaire : avec la bourre duveteuse, mêlée à de la laine, on fabrique de "petites étoffes" légères et peu coûteuses pour le vêtement et l'ameublement. Elles avaient eu dès le 15^e siècle un grand succès à Avignon, et Orange était resté un centre. C'est au début du 18^e s. que ces fabriques remontent l'Isère, à partir de Romans qui compte 60 métiers. On en trouve jusqu'à Pont en Royans.

En conclusion, en 1730, les industries dauphinoises, par ordre d'importance du chiffre d'affaires, restent la draperie, la métallurgie et la toilerie (1). Mais sur 583.483 Dauphinois recensés, il faut compter à peine 4,5 % d'ouvriers. Le Royans est resté rural et agricole, comme toute la province, ce que confirme l'examen, même rapide, des structures de ces industries.

LES STRUCTURES INDUSTRIELLES VERS 1730 -

Le colbertisme, qui prétendait réglementer les fabrications, avait été un échec en Dauphiné : ou bien la réglementation officielle était refusée (métallurgie, papeterie) ou bien elle n'était pas observée (draperie).

Les ouvriers sont restés souvent des paysans, qui ont besoin d'un salaire complémentaire. Souvent les enfants et la femme filent la laine du troupeau familial, et le mari, avec un domestique, actionne un métier à tisser rudimentaire. Autres travaux de paysans : la fabrication des fils de chanvre, l'extraction et le transport du minerai de fer.

../..

(1) On compte à Romans 1268 drapiers, 22 bonnetiers, 79 toiliers, 28 gantiers, 17 mégissiers-tanneurs, 39 chapeliers, 38 mouliniers de soie, plus les ouvriers des 60 métiers fabriquant les " petites étoffes ".

Mais pour fouler le tissu de laine, le tondre, " l'apprêter " il faut des ouvriers travaillant en atelier au moins une partie de l'année.

Autres spécialistes : les corroyeurs, chapeliers, papetiers. Les maîtres de ces ateliers n'ont besoin que de très peu de fonds. Il est pourtant des entreprises complexes d'un style déjà "capitaliste", appartenant à des monastères, des familles nobles, ou bourgeoises.

Le chiffre d'affaires des Chartreux exploitant le haut-fourneau de St Laurent en Royans est de 18.000 livres. Ils y emploient 28 ouvriers, à la mine, à la forêt, au coulage de la fonte, à l'élaboration du fer.

A Romans, et autres centres voisins, de gros marchands, mi-industriels, mi-commerçants, achètent aux petits fabricants, entreprennent et revendent. Certaines dynasties bourgeoises se rendent propriétaires de grosses affaires, telle la fabrique de canons à St Gervais s/Isère, proche du Royans. Et J. JUBIE, à La Sône, dirige 120 ouvriers, occupés à 42 moulins à soie. Il leur a construit des logements.

Les capitaux nécessaires à ces entrepreneurs proviennent de leurs domaines agricoles, et parfois de capitaux prêtés. Mais il existe aussi des dynasties de marchands (dont quelque ancêtre a pu être magistrat, ou fournisseur de vivres aux armées ...).

En ce premier tiers du 18^e s. existent donc les formes les plus traditionnelles et quelques fabriques modernes, ces dernières très peu nombreuses dans le Royans. Ces nouvelles fabriques emploient des machines compliquées, bien qu'encore actionnées par l'eau. Toutefois les techniques sont empiriques, non méthodiques. " La qualité de la gueuse de fonte est variable et inconnue à l'avance ". Le " coup de main " compte souvent plus que la machine.

Et partout le rythme du travail diffère beaucoup de celui de nos usines actuelles. Il est rarement continu,

" et les chômages sont fréquents, par suite des caprices des eaux ou des éléments, des obligations agricoles, de l'insuffisance des capitaux ou des nécessités du ravitaillement en matières premières ...
" Les martinets sont rarement actifs plus de 3 ou 6 mois ... Un haut-fourneau coule tous les 3 ou 4 ans ... Il faut 30 à 40 journées pour tondre une pièce de drap "

Les transports de matières premières et denrées sont gênés par la mauvaise qualité et le petit nombre de routes dignes de ce nom : pas de route le long de la rive gauche de l'Isère, qui desservirait le Royans. Il faut emprunter la rivière, malgré les dangers. Les petits ports de Tullins, St Gervais, La Sône, Rochebrune (confluent Bourne-Isère) sont actifs, exportent minerai, fonte, canons, briques, tuiles, chaux, trains de bois. Il faut importer de la laine de bonne qualité, la laine lavée locale ne suffisant plus, et aussi certains draps, des teintures, des peaux, du poil de lapin et de chameau ...

Inversement, Pont en Royans exporte des draps à Genève, et le Vercors des draps pour la Méditerranée orientale par Marseille. Tout le moulinage de soie travaille pour Lyon. Les quatre grands marchés dauphinois sont Lyon, Beaucaire, la Savoie, Genève et la Suisse.

C'est le capital liquide qui a permis ces ouvertures et ces transformations de fabrications, capitaux dauphinois mais aussi lyonnais.

Cette période de quarante années environ où se produisirent ces intéressantes quoique partielles transformations ne fut pas sans troubles, en relation avec les difficultés graves de la fin du règne de Louis XIV et de la Régence : baisse des prix agricoles et industriels et aussi " violentes flambées de hausses " ; guerre avec la Savoie et quasi fermeture de cette frontière ; départs de fabricants et marchands protestants après la Révocation de l'Edit de Nantes ... Avec les essais monétaires et économiques de LAW, prix et salaires montèrent ; mais dès 1724 ce fut l'échec du " système " et de nouvelles baisses. Quelques grèves s'en suivirent. Le nombre des mendiants et vagabonds s'accrut.

「 Toutefois la structure profonde de l'industrie dauphinoise n'était " pas sérieusement atteinte " .

*
* *

QUELQUES INDICATIONS SUR LA PERIODE 1730-1820 -

P. LEON intitule cette deuxième partie " La lutte de l'artisanat et de la grande industrie ". En Dauphiné " une puissante bourgeoisie d'affaires se prépare à prendre le pouvoir politique pour le faire servir à ses intérêts ". Mais la Révolution de 1789-99 bouleverse ces fortunes et ces projets. Sous le Consulat s'opère une restauration économique.

Par ailleurs les ressources de la montagne se dévalorisent : le charbon minéral remplace le charbon de bois ; la laine, les peaux sont concurrencées par les mêmes produits importés de l'étranger.

L'essentiel de cette histoire compliquée ne peut être saisi que par la lecture attentive d'une synthèse historique vigoureuse et précise, telle celle de P. LEON pages 135-449. (Signalons aussi les pages faciles sur les " fortes têtes " et les grévistes papetiers de Saint Jean en Royans dans l'ouvrage de l'abbé MORIN, p. 216 à 219).

*
* *

QUELQUES IMAGES DU ROYANS MI RURAL MI OUVRIER VERS LE MILIEU DU 19^e SIECLE -

Tandis que la grande industrie, en particulier des ciments et de la métallurgie, s'implantait solidement au coeur du Dauphiné de 1820 à 1869, le petit Royans restait à l'écart des concentrations industrielles.

Voici un résumé et des extraits de deux rapports administratifs évoquant les conditions de la vie ouvrière royannaise. On notera le désir de ce maire et de ce commissaire de police d'entrer dans les vues du pouvoir en place : maintenir dans l'opinion rurale le respect de l'ordre légal, assurer aux salariés un minimum de moyens d'existence, les deux étant liés. A l'arrière plan on devine une certaine inquiétude de ces pouvoirs issus de révolutions à dominante parisienne et populaire, qui avaient ému les grandes villes. En 1834 on devait parler à St Jean en Royans des récentes grèves de Lyon, celle des salaires en 1831, et la grève "républicaine" de 1834. Et on sait que Napoléon III était aux prises avec des oppositions diverses à ses projets économiques et sa politique étrangère.

A - En 1834 le maire de St Jean fait connaître au Préfet de la Drôme (1) que la fabrique de papier " va en rétrogradant depuis l'invention des mécaniques ". La matière première, le chiffon, est " accaparée par des colporteurs, à un prix trop élevé, pour les " machinistes " qui mieux outillés, peuvent vendre le papier meilleur marché que les petits fabricants des villages.

Par contre, la soie " manque de bras et n'a pu satisfaire aux commandes de l'intérieur et de l'étranger ". Aussi le salaire des " employés sur la soierie a haussé de 1,50 F par mois ". Le prix des denrées est en hausse depuis 1832, et l'année 1834 fait espérer de bonnes récoltes.

Il est vrai que " le commerce a été un peu paralysé par les derniers événements de Lyon ". Mais la confiance revient et, sauf nouveaux troubles, l'année 1834 sera favorable.

Voilà donc un rapport optimiste sur la situation à St Jean dans la première partie du règne de Louis-Philippe - Mais on va entendre bientôt un autre son de cloche.

B - Dans son rapport à Mr le Préfet de la Drôme (manuscrit 48.M.11 des Archives départementales, rédigé peut être en 1858, et sûrement sous le Second Empire), le commissaire de police du canton de St Jean en Royans rend compte des mesures prises pour "éviter le désordre et la misère qu'occasionne le manque de travail des ouvriers pendant la saison rigoureuse ".

1°/ Sur les 11 communes du canton, 9 sont petites, uniquement agricoles, " au sol très divisé ". Et "chaque particulier a besoin de ses bras pour cultiver ses terres ". Pendant l'hiver, l'exploitation des forêts privées ou domaniales requiert beaucoup de main d'oeuvre et aussi " les charrois de charbon (de bois) et autres ". Ainsi ces 9 petites communes peuvent " pourvoir à leur besoin et occuper leur personnel".

Quelques usines à soie, quelques tourneries de bois à St Laurent et Bouvante " suffisent à occuper les bras qui seraient sans travail ", et surtout les jeunes filles dans les usines à soie.

2°/ " Il n'en va pas de même au chef-lieu (St Jean) où quatre usines à soie ont fermé pour cause de faillite, et au moins 300 ouvriers et ouvrières (chiffre très important pour cette petite ville) se sont trouvés sans travail ". On ne sait quand les usines réouvriront. " Heureusement il en est d'autres qui gardent le même nombre de personnes ".

D'autres fabriques, de cuillers, occupent une certaine quantité d'ouvriers, au moins pour le moment.

Dans l'ensemble " pendant les mois de décembre, janvier, février et mars, la situation sera la même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire pénible, critique à traverser. L'argent est rare. Les récoltes, notamment celles de vin, ont été médiocres ".

On souhaite la réouverture des quatre fabriques et une diminution des denrées.

../..

3°/ " Si on considère le canton sous le point de vue politique, on le trouve excessivement bon et dévoué à la cause de l'Empereur. Il n'existe aucune société suspecte. L'homme du Royannais est généralement laborieux, probe, actif. Les principes de religion arrêtent les penchants dangereux dont nos villes nous offrent tant de malheureux exemples ".

Pourtant, " nous sommes ému à l'approche de l'hiver. La suspension des usines à soie ôtant du travail à beaucoup de bras, j'ai arrêté avec M. Mrs les Maires du canton qu'il serait créé à partir des premiers jours de janvier des chantiers ... Nous ferions travailler aux chemins vicinaux de toutes les communes ... Nous ouvrirons au besoin des quêtes en faisant appel à tous les citoyens généreux ... ". Nous aiderons ainsi l'ouvrier " honnête et laborieux ".

Pour permettre " la réalisation des vœux de notre auguste empereur et des vôtres qui voulez le bonheur du peuple, " je ferai tous mes efforts pour l'amélioration de la situation actuelle ".

Nous constatons que la fabrication du papier n'est plus citée après 1850, que celle de la soie, restée longtemps prospère, est en crise grave, que la tournerie des ustensiles ménagers, de très ancienne tradition, paraît d'importance secondaire, que les petites communes rurales vivent moins mal que les villes en partie ouvrière (1). Cette situation allait évoluer après 1880.

*
* *

(1) Les études récentes sur la France du Second Empire, et les idées de la politique de Napoléon III, confirment que les sociétés rurales parviennent généralement à leur apogée à cette époque. (Voir " Le Monde-Dimanche " du 16.9.79).

LA SITUATION ACTUELLE DES INDUSTRIES DANS LE ROYANS -

Première remarque : seules les 4 communes rurales et peu peuplées de Léoncel, La Motte Fanjas, Rochechinard et Echevis ne possèdent pas d'industries. Les autres figurent dans le tableau ci-dessous ; les chiffres - fournis par la Chambre de Commerce et d'Industrie à Valence au printemps dernier - désignent le nombre de personnes employées alors dans les diverses catégories d'entreprises. Ils ne sauraient prétendre à être actuellement exacts, et donnent seulement un ordre d'importance.

	Carrières et matériaux de bâtiment	Tissages soie	INDUSTRIES DU BOIS			Fabrication de scies et scieries	Pièces métalliques Electro-metallurgie Objets de métal
			Tabletterie Tournerie et objets divers	Charpente Menuiserie	Meubles et sièges		
ST JEAN		125	133	3	13	24	
ST LAURENT		67	78				24
ST NAZAIRE	67				11	5	66
PONT EN ROYANS							la C.G.E. occupe 100 à 200
STE EULALIE			8	5	71		31
ST MARTIN LE COLONEL			119				
ST THOMAS				2			
ORIOD		1					
TOTAUX	67	193	338	10	95	29	221 à 321

On remarque :

- 1/- La disparition des anciennes draperies et papeteries,
- 2/- le maintien d'un certain nombre de tissages de soie,
- 3/- la primauté des industries du bois,
- 4/- l'implantation -récente et importante - des industries modernes de pièces et objets métalliques, dont les Etains : vaisselle et art - à St Nazaire - et la très importante fabrication de pièces métalliques par la puissante COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE à Pont en Royans,
- 5/- La dispersion des entreprises, et jusque dans les villages -petites et moyennes - indispensables à l'équilibre démographique et économique du Royans.

LES INDUSTRIES DU BOIS DANS LE ROYANS -

Elles ont paru mériter ce complément d'étude, en raison de leur importance relative, et du fait des circonstances. Le Parc naturel régional du Vercors et l'association A.R.B.R.E. (1) ont présenté en 1979, à St Jean en Royans, l'exposition : "Un siècle d'économie du bois dans le Royans-Vercors". Mr R. FAURE, animateur à St Jean du Parc du Vercors, a eu l'obligeance de nous autoriser à utiliser la plaquette qui en résume le contenu.

Elle était installée dans les locaux de l'ancienne Coopérative de tournerie " La Laborieuse " (1925-1965). Beaucoup de photos, anciennes et récentes, - et des vitrines bien aménagées.

1°- Les forêts proches sont les fournisseurs traditionnels. L'étage montagnard fournit 100.000 m³ de bois :

- . 65 % de sapin et épicéa pour la charpente et menuiserie,
- . 25 % de hêtre pour le déroulage, les meubles, la caisserie,
- . 10 % de bois divers.

2°- L'énergie est fournie essentiellement par l'eau.

3°- L'histoire ancienne de l'exploitation de la forêt : (2)

- le droit immémorial des habitants au bûcherage et au charbonnage,
- l'essartage abusif,
- l'exploitation des fûts et leur transport par flottage sur la Lyonne, la Bourne, l'Isère - et celui du charbon de bois par les mulets pour les forges de St Laurent et Bouvante.

Au 18^e s. les plus belles pièces deviendront des mâts et rames pour la marine. Au début du 19^e s. les fûts descendent l'Isère et le Rhône jusqu'à Beaucaire. Le charbon de bois est encore utilisé par les forges de St Laurent, un haut-fourneau au Pouzin, la fonderie de canons de St Gervais, et aussi les magnaneries de la plaine de Romans-Valence,

- dans les fermes on fabrique encore des cuillers, louches, mortiers à sel, outils aratoires.

4°- L'histoire récente de la tournerie-tabletterie.

- a) C'est un Jurassien qui en 1850 installe à St Julien en Vercors un petit atelier de couverts à salade, puis en 1853, à Pont en Royans, une usine qui prospère,
- b) un autre " étranger ", originaire des Dombes, où était importé jusqu'au milieu du 19^e s. tout le bois, blanc et dur, des grandes forêts de Lente et Vercors, vient s'installer à St Jean en Royans, et la technique fait de très grands progrès. De très beaux ustensiles de cuisine, et jusqu'à des rouets-miniatures étaient exposés.

..//..

(1) A.R.B.R.E.: Association régionale pour les métiers du bois, animée par des professionnels soucieux de maintenir et développer leurs entreprises, et d'intéresser les jeunes à ces métiers.

(2) Notre bulletin n° 2/3 y avait fait une bonne place.

La tournerie et la tabletterie récentes n'utilisent plus seulement le hêtre et le buis, mais le noyer, le cerisier et des bois importés : l'olivier, le sycomore.

On se met à produire des bois de sièges, des meubles.

Aux visiteurs était présenté un atelier reconstitué, avec sa scie circulaire et ses bancs à 5 tours.

5°- La condition de l'ouvrier tourneur autrefois.

Avant 1914, il travaillait 10 heures par jour, et 6 jours par semaine et s'il était habile gagnait de 5 à 6 F par jour. Mais le patron lui vendait le vin, qu'il buvait en abondance pendant les heures de travail...

C'est en 1935 et surtout après 1936, que les ouvriers sont payés " à l'heure ", la semaine réduite, et un congé annuel payé.

Dans les vitrines et aux murs étaient affichés de nombreux documents fort intéressants : tels la loi sur le travail des enfants, de 1841 - un règlement intérieur d'usine en 1880 - l'état général des entreprises de la Drôme en 1838, des établissements industriels en 1881 ...

6°- La situation aujourd'hui et demain.

25 entreprises - 470 salariés - 50 millions de chiffres d'affaires dont 20 millions de masse salariale.

La tournerie (autre qu'articles de ménage) importe pour 1.402.000 F et exporte 2.612.000 F.

Il faut valoriser les professions du bois, développer la création, diversifier la production, accroître la valeur ajoutée, conquérir de nouveaux marchés. L'A.R.B.R.E. s'y efforce. Une section d'apprentis existe au C.F.A. de Livron, qui prépare au C.A.P. de constructeur de machine à bois.

N.B. Le Parc du Vercors et l'A.R.B.R.E. devaient faire paraître en Octobre 1979 un numéro spécial du " Courrier du Parc " : le Bois dans le Royans. (8 F l'exemplaire).

Abonnez-vous au courrier du Parc : B.P. 14 - 38250 LANS EN VERCORS.

A. BERNARD

*
* *

COMMUNIQUE de Mlle REBILLARD, professeur de Lettres -Pédagogie aux Ecoles Normales - 36, avenue de l'Ecole Normale - VALENCE.

Elle recherche des contes sur la Drôme. Ceux de nos lecteurs, et leurs amis, s'ils en connaissent seraient aimables de les lui communiquer, ou d'en donner les références.

*
* *

/ UNE DOCUMENTATION COMPLEMENTAIRE SUR LA VALLOIRE /

- région étudiée en 1978 par l'A.U.E.D. - voir nos bulletins 3 et 4-1978

A - SUR UN PROJET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE -

Mlle GASC, ingénieur des Travaux ruraux à la Direction Départementale de l'Agriculture de la Drôme, nous autorise à publier quelques extraits d'un article - paru dans le journal "Intercantons" (du G.I.C.A.M. de St Vallier et Grand-Serre), d'Avril 1979, et exposant ce projet, auquel elle a participé avec Mr De BELLEGARDE, hydrogéologue.

I - Des caractères généraux de la Valloire nous retenons, pour rappeler nos connaissances précédentes et les compléter :

- 1°/ - qu'elle est " l'exutoire commun du Liers et de la Bièvre " (voir nos croquis de 1978 ou une carte I.G.N.),
- que le réseau hydrographique, au débouché sur la Valloire, s'individualise du nord au sud
 - le Dolon et Deroy
 - l'Oron et le canal de la Maladière
 - le Dolure et le Lentiolet il se prolonge en Valloire.

2°/ Seuls le Dolon au nord et l'Argentelle affluent du Bancel au sud vont directement au Rhône.

" Au centre le réseau est complexe, avec interférences entre les eaux de surface et les eaux souterraines ". Deux émissaires, de part et d'autre de la voie ferrée St Rambert à Rives, l'Oron et les Collières forment à St Rambert d'Albon les Clares qui se jettent dans le Rhône.

Ajoutons " le réseau des Veuzes " enchevêtrément inextricable au coeur de la Valloire, ... alimenté par les émergences de la nappe phréatique, aux sources de Manthes (1). Il reste relativement indépendant du réseau des eaux de surface ".

3°/ Ce réseau de la Valloire " ne permet de transiter réellement que le débit maximum des différentes sources " et non les crues des torrents descendus des plateaux molassiques de bordure. D'où de fréquentes inondations.

4°/ L'évacuation des eaux nuisibles exige donc d'aménager les exutoires de la Valloire, ce qui avait été fait partiellement et à plusieurs reprises, en particulier

- a) au Nord, le fossé de 6,5 km de long, longeant la voie ferrée au nord (Epinouze, Anneyron, Bougé-Chambalud) ; et alimenté en permanence par une déverse de l'Oron . Mais ces aménagements " sans schéma directeur " ne suffisent plus pour corriger " une dégradation progressive des conditions d'écoulement et d'infiltration des eaux ".

../..

(1) que Mr de BELLEGARDE nous a montrées le 22 Mai 1978.

- b) Au sud de la Valloire le ruisseau des Collières évacue les eaux du Dolère mais non sans débordement dans les biefs existants.

Quant aux eaux de la Veuze, les infiltrations deviennent de plus en plus difficiles ... et il faut aménager " soit une zone d'infiltration, soit un déversoir de trop plein en direction des Collières ". Toutefois, si une partie des crues (issues de la colline bcrdière) rejoignent la Veuze ", la fréquence des inondations reste faible " et pourrait être diminuée par un bassin de décantation au débouché de ces ravins de crues.

4°/ Il est très difficile de prévoir ce qui peut s'écouler et s'infiltrer. On a observé sur les Claires à St Rambert

- le 21 Janvier 1975, un débit de 25 litres/seconde, alors qu'il était au droit de Manthes de 1095 " "
- et le 9 Août 1975, un débit de 700 " "
- et à Manthes " 4138 " "

" En 1974, année hydrologique presque normale, le ruisseau des Claires a séché durant cinq mois d'août à décembre, et en 1976, année de sécheresse, ce ruisseau ne semble pas être descendu au-dessous de 200 l/s, en relation avec une nappe phréatique haute cette année-là.

CONCLUSION - Ce réseau présente un caractère bien particulier, en raison surtout de la liaison entre écoulements souterrains et de surface.

A retenir :

- 1- " L'existence d'une nappe phréatique constituant une ressource en eau particulièrement abondante " " réservoir immense avec restitution progressive ".
- 2- C'est une nappe "utile et utilisée par de nombreux puits d'eau et d'irrigation, mais vulnérable compte tenu de l'importance des infiltrations ".
- 3- " Le mauvais entretien du réseau hydraulique actuel, mais surtout la nécessité d'améliorer les écoulements en Bièvre, rendent de plus en plus urgents d'importants travaux d'aménagement ".

x x

II - LES PROJETS -

Ces travaux seront engagés vraisemblablement par le G.I.C.A.M. des cantons de St Vallier et du Grand-Serre, avec l'appui de la D.D.A. de la Drôme, et du Service régional d'aménagement des eaux Rhône-Alpes, celui-ci assurant la coordination entre les deux départements Drôme et Isère.

Il faudra " créer un émissaire d'eaux de surface dans la plaine de la Valloire " - " évacuer les eaux en utilisant au maximum les biefs existants " - " répartir les eaux dans le maximum de biefs pour limiter les travaux et " réduire l'impact écologique ".

Plusieurs solutions sont possibles :

- Première option : Les eaux sont évacuées par le réseau Oron-canal SNCF, au nord de la voie ferrée.

Dans cette option, quatre solutions sont possibles, dont les schémas sont publiés dans le Journal Intercantons - p. 8 (1).

- Deuxième option - Les crues issues de la Bièvre passent au sud de la voie ferrée, par le réseau Dolure-Collières " recalibré en un émissaire unique ".

Cette cinquième solution (v. schéma p.8) serait légèrement moins coûteuse et respecterait mieux la logique naturelle du réseau existant, en préservant les eaux de sources pour l'irrigation.

Les coûts proposés pour ces cinq solutions s'établissent à environ 8 millions de francs.

Il reste à souhaiter que la meilleure solution, sans considérer seulement les coûts - puisse être effectivement et sans tarder choisie. La Valloire est à la fois potentiellement très riche en eau et très gênée par l'insuffisance ou l'excès de ces eaux sur les larges surfaces de bonnes terres agricoles.

*
* *

B - A PROPOS DU CENTENAIRE DE L'INTRODUCTION DES PECHERAIES EN VALLOIRE -

Dans le n° 10 du Journal " Intercantons de St Vallier et du Grand-Serre (Novembre 1979), Mr Pierre MARTIN apprend aux lecteurs du nord de la Drôme, et nous autorise à vous faire part de l'essentiel de son article, que d'heureuses initiatives en matière de productions fruitières ont considérablement augmenté les richesses de la région de St Rambert depuis environ un siècle et demi. Les sols naturels des terrasses fluviales étaient souvent secs et pauvres, au Nord et au Nord-Est de St Rambert. Il n'en est plus de même depuis plusieurs dizaines d'années.

1°/ Le premier essai, celui du melon, date de 1815-1820. Voiturés par charrettes et tombereaux jusqu'à St Etienne, de midi jusqu'au lendemain au petit jour, ils demandaient de gros efforts, et ne supportaient pas toujours ce transport - La meilleure variété fut le "melon-roi". Le train remplaça la voiture. En 1924, la gare de St Rambert en expédia 162 tonnes ! ...

2°/ Vers 1840, un Rambertois essaya le perisier, qui réussissait près de Vienne. Plusieurs variétés de bigarreaux furent choisies. C'est encore par charrettes qu'elles partaient pour St Etienne, ou pour le port de Serrières, où le Rhône les portait vers Lyon. Le rail amplifia considérablement les exportations. La production, qui dut atteindre 400.000 kg vers 1910, déclina ensuite.

.../...

(1) Si ce numéro spécial intéresse nos lecteurs, ils peuvent s'adresser au G.I.C.A.M. - 7, avenue Buissonnet - 26240 SAINT VALLIER SUR RHONE.

3°/ Le pêcher convenait mieux que le cerisier aux terrasses caillouteuses. Déjà, un peu partout poussait le pêcher de vigne, non arrosé ni traité, aux fruits savoureux mais un peu secs. C'est encore un Rambertois qui vers 1876-77 (1), ayant découvert à Hyères deux variétés excellentes, américaines, rapporta des greffons, qui firent merveille sur les pêcheurs locaux. Presque toute la Valloire se mit à produire des pêches, et St Rambert resta pendant un bon tiers de siècle le marché le plus important de France. On sut produire aussi des variétés plus précoces et plus tardives, et la saison d'expédition vers le nord, le nord-est et l'étranger dura deux mois. Partirent par le train, 105 tonnes en 1905 et 6.500 tonnes en 1936. Puis le camion concurrença largement le train.

4°/ La dernière venue est la fraise, vers 1913-1914. Elle demande beaucoup de soins et de main d'oeuvre. En 1924, 132 tonnes ont été expédiées par la gare de St Rambert vers St Etienne, Genève, Grenoble.

Et P. MARTIN de conclure en citant les appréciations éloquentes de A. DESMOULINS, naguère directeur des Services agricoles de la Drôme :
" Les landes d'autrefois, avec leurs genêts et leurs maigres boqueteaux ont fait place à de magnifiques plantations fruitières diverses, dont les produits appréciés portent au bin la réputation de notre belle vallée du Rhône ". (Rapport de 1924).

(1) Voilà le centenaire à célébrer !

RECTIFICATIF - Un nombre est à modifier dans notre bulletin 2/3 - 1979, p. 34 bis, et dans ce bulletin n° 4 p. 20, 2^{ème} ligne. Un de nos lecteurs ayant visité le musée (ancien presbytère) de Rochechinard, a consulté le registre paroissial de 1891 et noté pour cette année 280 habitants, chiffre très vraisemblable comparé à ceux de 1886 et 1896 - alors que notre graphique porte 380 habitants, chiffre repris depuis par Mr WEISSMULLER dans ce bulletin 4. Ce nombre a été sûrement mal transcrit, et nous remercions Mr GILLIARD de nous avoir signalé cette erreur, que nous prions chaque lecteur de corriger sur son exemplaire.

Mme BUIS, la jeune archéologue qui nous avait montré la motte féodale de la Tour d'Albon en 1978, prévoit une exposition organisée par la Société d'Archéologie et statistiques de la Drôme dans les salles d'exposition temporaires, aux Archives départementales - 14, rue de la Manutention, Valence.

Cette exposition aura pour thème : " Du V^e au XI^e siècles : la Drôme dans les siècles obscurs ". Cette période si mal connue sera présentée à la lumière des dernières fouilles effectuées et avec la participation des musées drômois, vers Mars-Avril 1980. - Entrée libre.

NOTES COMPLEMENTAIRES à l'article de Mr WEISSMULLER : texte p. 18 à 25 de ce Bulletin.

Notre collègue, qui a eu récemment connaissance de statistiques concernant l'agriculture dans la région Rhône-Alpes et la Drôme, vous propose des nombres complétés et en partie rectifiés.

1/- Sur les surfaces (cf. p.20) des exploitations :

La moyenne nationale est de 19,9 ha
 La moyenne de Rhône-Alpes est de 13,9 ha.
 50 % des exploitations ont moins de 10 ha. Celles de plus de 20 ha croissent en nombre - par exemple dans les régions riches de la Drôme à forte industrie agro-alimentaire.

2/- Sur la population agricole de Rhône-Alpes (cf. p. 21) :

L'âge moyen des actifs agricoles est de 47 ans. En 1954, 29 % avaient moins de 35 ans et, en 1975, 19 % seulement.
 On comptait 413.000 agriculteurs en 1954
 et 142.000 " en 1975, dont 17.900 dans la Drôme.
 L'agriculture en 1968 représentait 12 % des actifs
 et en 1977 elle représente 6,6 % "

3/- Pourcentages comparés de la population active agricole :

	dans la région Rhône-Alpes		dans la Drôme
1968 :	12 %	:	19 % (recensements
1975 :	7,1 %	:	13 % (nationaux
1977 :	6,6 %	:	11,5% d'après l'INSEE

Adresse de l'INSEE : Cité Administrative - Part Dieu - 165, rue Garibaldi
 B.P. 196 - 69040.1 LYON CEDEX 3

Opuscules consultés par Mr WEISSMULLER :

- a) Fiches pédagogiques - la Région Rhône-Alpes et l'établissement
 C.R.D.P. de Lyon -47-49, rue Philippe de La Galle
 69316 LYON CEDEX 1
- b) Une brochure : " Rhône-Alpes " - Editions Hatier
- c) Une brochure " Aujourd'hui, demain ?"
 Maquette et commentaire de l'exposition Industrie et emploi dans la Région.

" L'Information régionale " - Histoire-Géographie éditée par le C.R.D.P. de Grenoble (11, av. du Général Champon- 38031 GRENOBLE) offre dans son n° 29 une précieuse bibliographie d'histoire-géographie locales pour la Drôme, établie par Mme ERMISSE, professeur chargée du service éducatif, et par Mr ERMISSE, Directeur des Archives -14, rue de la Manutention - où on peut se procurer un tiré à part de cette bibliographie.

Ce travail est dans la ligne des activités de la jeune société "Histoire et Archives drômoises" créée en 1976 sur l'initiative de Mr PEYRARD, le très regretté Président de l'AUED, et organisée en 1978, Mr BUIX, de Buis les Baronnies étant président, et Mr ERMISSE secrétaire. Elle vient de tenir, le 30 Septembre, une journée d'études à Chateauneuf sur Isère.

A l'AUED nous nous sentons très proches de ses objectifs :

- favoriser la connaissance des Archives de la Drôme ... et particulièrement en faciliter l'accès au public scolaire,
- intéresser les Drômois à la conservation et l'étude de ce patrimoine,
- encourager les activités culturelles dans le département.

Pour adhérer, prendre contact avec Mr ou Mme ERMISSE aux Archives Départementales - Cotisation 10 F. - C.C.P. LYON N° 6476-12 Z.

BULLETINS DISPONIBLES - (Décembre 1979)

1°/- Les " Bulletins de l'AUED ", remplacés par " ETUDES DROMOISES " en 1979, peuvent être consultés au C.D.D.P. - Avenue de l'Ecole Normale à VALENCE, et dans les bibliothèques pédagogiques et publiques de la Drôme. Toute personne peut souscrire un abonnement, dont le montant a été fixé à 25 F par l'Assemblée Générale de 1978, et sera certainement reconduit par celle de 1979 pour 1980. Nous vous prions instamment de vous abonner ou réabonner au début de l'année civile - soit Janvier 1980 - pour simplifier notre trésorerie.

Versement par chèque AUED VALENCE - C.C.P. N° 5744-20 T LYON.

Nous avons été très satisfaits de compter parmi nos abonnés la grande majorité des collèges et lycées drômois, et aussi quelques écoles primaires. Nous prions les responsables de leur service de documentation de nous envoyer, eux aussi, dès Janvier leur bon de commande.

2°/- Peuvent être commandés à Mlle BERNARD - 6, rue Ch. Péguy - 26000 VALENCE, les bulletins disponibles ci-dessous (les autres sont épuisés). Prix de l'exemplaire.

Années: 1973 - n° 1 et 2	3 F :	1978 - N° spécial " Les Monu-ments religieux"	15 F
1974 - 2 et 3/4	3 F :		
1975 - 1 et 2	4 F :	1978 - n° 3	5 F
1975 - 3/4	6 F :	1978 - 1/2 et 4	8 F
1976 - 2/3 et 4	6 F :	1979 - 1	8 F
1977 - 1	4 F :	1979 - 2/3	10 F
1977 - 2/3 et 4	6 F :	1979 - 4	10 F

L'ensemble des 3 bulletins sur le Haut-Diois (1977 et 1978) vaut 20 F

Des "Tables analytiques" 1971-1977 " sont disponibles : 1 F le n°.

En 1978 ont été surtout étudiés la Valloire, et en 1979 Romans et le Royans.

3°/- Joindre à toute commande de bulletins un chèque libellé :

" AUED VALENCE - C.C.P. N° 5744-20 T LYON ",

portant votre adresse exacte et au dos l'affectation précise de votre chèque.

Faites-nous connaître vos changements d'adresse.- N'envoyer jamais de chèque libellé au nom de Mlle BERNARD.

Pour un envoi de 1 ou 2 bulletins une participation aux frais est souhaitée.

Notez enfin que notre stock de bulletins 1973-1975 - et numéro spécial 1978, est en voie d'épuisement.

ETUDES DROMOISES N° 4 - 1979 -

N° C.P.P.A.P. 61 467.

Duplication : A.U.E.D.
(Cddp, 36, av. Ecole normale. Valence)

Le Gérant :
A.HERITIER.